Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Samedi 18 joumada II 1440
23 février 2019

N° 24

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés à responsabilité limitée **1154**
Autres sociétés **1154**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1154**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1164**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **1170**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1172**
Avis aux créanciers..... **1176**
Convocations
Sociétés anonymes **1178**
Autres sociétés **1180**
Actes Administratifs
Avis au public **1180**
Divers
Avis au public..... **1181**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés à responsabilité limitée

Constitution d'une société à responsabilité limitée

En vertu du PV de constitution du 18/01/2019 enregistré à la recette des finances de Tunis du 29 janvier 2019 sous le numéro : 19500562 et de reçu n°M000690.

Et en vertu du PV du 18/01/2019 enregistré à la recette des finances de Tunis du 29 janvier 2019 sous le numéro : 19800576 et de reçu n°M000706. Enregistré au registre de commerce des entreprises du 11/02/2019 sous l'identifiant unique 1605969 W, a été décidé la constitution d'une société à responsabilité limitée :

Nom social : M.C.L PARTNER OLYMPIADE

Siège social : 001 Abbes Ksentini, cité el khadra

Activité : Vente en détail Pâtisserie et Glace

Capital : 180.000DT Cent Quatre Vingt Mille Dinars

Durée : 99 ans

Gérant : Mr Mkaouar Nizar.

2019R00640SRLB1

Constitution d'une société

Selon statuts enregistrés à la recette des finances el Khawarizmi Kairouan le 4/02/2019 sous le n°19500569 Quittance n°M009356 dont deux exemplaires sont déposés au tribunal de première instance de Kairouan le 18/02/2019.

Une SARL a été constituée comme suit :

Raison sociale : Sté BOUKHRISS PIECES DE RECHANGE

Siège social : Rue Ali Ibn Abi Taleb Kairouan

Activité : CCE Pièce de Rechange

Capital social : 18000 TND

Durée : 99 ans

Gérant : Mr Abdelhay Boukhriss avec tous les pouvoirs.

MF : 1607915P

2019H00054SRLB1

Autres sociétés

Création d'un groupement de développement

Date de P.V : 5/11/2018

Suivant le décret n°1819 de l'année 1999 en date du 23/8/1999 et rectifié suivant la loi 28 de l'année 2001 du 19 mars 2001.

Dénomination : groupement de développement : DKHELA

Lieu : DKHELA - Mahdia

Objet de l'intervention : Périmètre irrigué.

Président : Mr Lotfi Chebbah

Secrétaire général : Mr Habib Jebril

Trésorier : Mr Ali Ibn Haj Mbarek.

2019S00365SODB1

Création d'un groupement de développement agricole

Dénomination : Groupement de développement agricole pour l'irrigation Richet Enname

Catégorie : Groupement d'eau.

Objectif : Protection des ressources naturelles et de rationaliser leur utilisation et l'entretien.

Siège : Richet Enname Métlaoui.

Reçu du dépôt : N° 206 du 18/02/2019.

Comité :

Président : Mr Taher Gasmi

Trésorier : Mr Edziri Gasmi.

2019D00032SODB1

Création d'un GDA

Dénomination : Groupement de développement agricole «aliimar alfilahi» de Bouhamed.

Déclaration : délivrée sous le numéro 01 daté du 30 juillet 2018.

Siège social : Bouhamed/ Ben Guerdène/ Médenine

Périmètre d'intervention : secteur de Bouhamed,

Président du conseil d'administration : Ghrab Slah.

Mission : Développement du secteur agricole de la zone.

2019M00124SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Nomination du Président du Conseil et du Directeur Général et fixation de leurs pouvoirs

Société «PHILBERT TUNISIE SA»

Matricule fiscal : 492 565 TAM 000

Registre de commerce : B128431996

Capital : 2 600 000 DT

Siège social : 58 Avenue Habib Bourguiba 2033 Mégrine

Et suivant le procès verbal de la réunion du conseil d'administration

tenue le 15 Mai 2018 et enregistré le 6 août 2018 à la recette des finances de Mégrine sous le n°18803456, quittance n°M055903, il a été décidé de nommer Madame Daphna Goldstein en qualité de Présidente du Conseil et Monsieur Jean Marc Mercier en qualité de Directeur Général de la société et ce jusqu'à la fin de leurs mandats d'administrateurs. Le même procès-verbal a fixé les pouvoirs de chacun d'eux.

Deux copies du dit document ont été déposées au Greffe du Tribunal de Ben Arous le 5 septembre 2018 sous le n°D24286996.

2019R00643SANB2

TUNISIA DUTY FREE TDF SA

Société anonyme

Au capital de 31.000.000 Dinars

Siège social : Rue de la Bourse, Immeuble Horizon, cité les Pins Les Berges du Lac II, Tunis

MF : 1371308N

RC : B01203732014

I. Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire du 30 Juin 2017, enregistré à la recette des Finances le Lac - Tunis le 29 octobre 2018 sous le n°18708270 Quittance n°M112234, il a été décidé ce qui suit :

L'approbation du rapport d'activité et des états financiers de l'exercice 2016 ainsi que les conventions réglementées prévues par l'article 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales;

Quitus donné aux administrateurs :

Affectation du résultat d'exercice 2016;

Renouvellement du mandat de tous les membres du Conseil d'Administration :

- M. Florian Seidel
- M. Raoul Spanger
- M. Ismet Ersan Arcan
- M. Tarek Yassine Hamila
- M. Ahmet Ekrem Kotehne
- M. Tevfik Kobal.

Le mandat de ces administrateurs expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les états financiers clos au 31 décembre 2019.

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes «Cabinet Zahaf & Associés» pour les trois exercices 2017, 2018 et 2019.

Deux exemplaires du P.V., des états financiers et des rapports du commissaire aux comptes ont été déposés au greffe de tribunal de première instance de Tunis le 20 décembre 2018 sous le n°201860596.

II. Suivant PV du Conseil d'Administration du 30 Juin 2017, enregistré à la recette des Finances le Lac - Tunis le 29 octobre 2018 sous le n°18708274 Quittance n°M112243, il a été décidé ce qui suit :

Renouvellement du mandat de Monsieur Ismet Ersan Arcan en tant que Président du Conseil d'Administration de la société pour une période équivalente à la durée de son mandat d'administrateur;

Renouvellement du mandat de Monsieur Tevfik Kobal en tant que Directeur Général de la société pour une période équivalente à la durée de son mandat d'administrateur.

Deux exemplaires du P.V ont été déposés au greffe de tribunal de première instance de Tunis le 20 Décembre 2018 sous le n°201860596.

2019R00644SANB2

Société HOTELIERE RIADH

S.A au capital social de 3.528.150 D

Siège : Avenue Mongi Slim - Hôtel Riadh - Nabeul

R.C. : B137811998

M. F. : 039620 E A M 000

CNSS : 84451-61

Suivant procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 02/7/2018 enregistré à la recette des finances de Nabeul le 24/7/2018 sous le n°18702329, quittance n°M061471, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Nabeul le 11/01/2019 sous le n°20191769, les membres du conseil ont décidé ce qui suit :

- Nomination de M. Rafik Sassi en tant que Président du conseil d'administration pour la durée restante du mandat du conseil.

2019N00270SANB2

Augmentation du Capital en numéraire de 10.000.000 dinars à 16.500.000 dinars

Société de Traitement des Minéraux - «SOTRAMINE» SA

MF : 1095877C/A/M/000

R.C N° : B2432262009

Société anonyme

Au capital de 10.000.000 dinars

Objet social : création d'une unité de traitement des minéraux

Siège social : 53, Rue ECHAM - Tunis 1002

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 13/02/2019, enregistré à la recette des Enregistrements des actes de

sociétés Bureau N°1 - Tunis le 18/02/2019, quittance n°1244 Enregistrement n°19500974, dont une copie est déposée au greffe du Tribunal de première instance de Tunis le 20/02/2019 sous le numéro AC01212019, les actionnaires de la société ont décidé d'augmenter le capital de la société en numéraire d'un montant de six million cinq cent mille de dinars pour le porter de dix million de dinars (10.000.000,000 DT) à seize million cinq cent mille de dinars (16.500.000,000) par la création de soixante cinq mille actions nouvelles (65.000) de cent dinars chacune intégralement libérées et la modification des statuts.

Les fonds sont déposés dans un compte indisponible ouvert auprès de la BNA Agence Succursale sous le n°03135120032104652092

Le délai de souscription est de 15 jours avec la possibilité de clôturer avant la parution du présent avis au JORT.

2019401119SANB2

Réalisation de l'augmentation du capital

CLINIQUE EL AMEN BEJA S.A

Capital social : 7.732.152 Dinars

Siège social : Immeuble Espace Carthage, Bloc A les Berges du Lac, 1053 Tunis

M.F : 1086119S/A/M/000

RC : B2410842009

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 3 décembre 2018, enregistré à la recette des finances Le Lac, Tunis, en date du 3 décembre 2018, sous le n°18709299, quittance n°MO334, a été décidé ce qui suit :

1- L'augmentation du capital social de la société de trois millions trois cent trente deux mille cent cinquante et un dinars (3.332.151) à sept millions sept cent trente deux mille cent cinquante deux dinars (7.732.152) par la création de cent soixante deux mille neuf cent soixante trois (162.963) actions nouvelles d'un nominal de vingt sept (27) dinars chacune souscrites en totalité et libérées intégralement en numéraire lors de la souscription,

2- Mise à jour de l'article six des statuts de la Société relatif au capital social,

3- Pouvoirs.

La Déclaration de Versement et de Souscription relative à ladite augmentation du capital a été reçue par Madame le receveur de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis, en date du 14 Février 2019 enregistrée le même jour, sous le n°19800898 quittance n°1149.

Il a été déposé au greffe du tribunal de première instance de Tunis, en date du 19 Février 2019, sous le n°20198020, deux exemplaires des documents suivants :

- Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 3 décembre 2018,

- Liste des souscripteurs et état des versements,

- Déclaration de Souscription et de Versement,

- Les statuts mis à jour.

Le capital est ainsi porté de 3.332.151 Dinars à 7.732.152 Dinars, l'article 6 des statuts est modifié en conséquence.

2019401120SANB2

Réalisation de l'augmentation du capital

CLINIQUE EL AMEN NABEUL S.A

Capital social : 17.556.000 Dinars

Siège social : Immeuble Espace Carthage, Bloc A, les Berges du Lac, 1053 Tunis

RC : B3141752012

M.F : 1236886 N/A/M 000

CNSS : 553499-17

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 8 novembre 2018, enregistré à la recette des finances Le Lac, Tunis, en date du 14 novembre 2018, sous le n°18708797, quittance n°MO6979, a été décidé ce qui suit :

1- L'augmentation du capital social de la société de seize millions quatre vingt treize mille dinars (16.093.000) à dix sept millions cinq cent cinquante six mille dinars (17.556.000) par la création de cent quarante six mille trois cent (146.300) actions nouvelles d'un nominal de dix (10) dinars chacune souscrites en totalité et libérées intégralement en numéraire lors de la souscription,

2- Mise à jour de l'article six des statuts de la Société relatif au capital social,

3- Pouvoirs.

La déclaration de versement et de souscription relative à ladite augmentation du capital a été reçue par Madame le receveur de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis, en date du 15 Février 2019, enregistrée le même jour, sous le n° 19800948 quittance n°1209.

Il a été déposé au greffe du tribunal de première instance de Tunis, en date du 19 Février 2019, sous le n°20198023, deux exemplaires des documents suivants :

Procès- verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8 novembre 2018,

Liste des souscripteurs et état des versements,

Déclaration de souscription et de Versement,

Les statuts mis à jour.

Le capital est ainsi porté de 16.093.000 Dinars à 17.556.000 Dinars, l'article 6 des statuts est modifié en conséquence.

2019401121SANB2

Réalisation de l'augmentation du capital

CLINIQUE EL AMEN BIZERTE S.A

CNSS : 324624-62

Capital social : 18.360.000. Dinars

Siège social : Immeuble Espace Carthage, les Berges du Lac, 1053 Tunis

RC : B115832013

M.F : 1282501 Q/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date au 9 novembre 2018, enregistré à la recette des finances Le Lac, Tunis, en date du 14 Novembre 2018, sous le n°18708796, quittance n°MO6976, a été décidé ce qui suit :

1- L'augmentation du capital social de la société de seize millions deux cent milles dinars (16.200.000) à dix huit millions trois cent soixante mille dinars (18.360.000) par la création de deux cent seize mille (216.000) actions nouvelles de dix (10) dinars chacune souscrites en totalité et libérées intégralement en numéraire lors de la souscription,

2- Mise à jour de l'article six des statuts de la société relatif au capital social,

3- Pouvoirs.

La Déclaration de Versement et de Souscription relative à ladite augmentation du capital a été reçue par Madame le receveur de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis, en date du 15 Février 2019, enregistrée le même jour, sous le n°19800945 quittance n°1205.

Il a été déposé : au greffe du tribunal de première instance de Tunis, en date du 19 février 2019, sous le n°20198023, deux exemplaires des documents suivants :

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 9 novembre 2018,

Liste des souscripteurs et état des versements,

Déclaration de souscription et de versement,

Les statuts mis à jour.

Le capital est ainsi porté de 16.200.000 Dinars à 18.360.000 Dinars, l'article 6 des statuts est modifié en conséquence.

2019401122SANB2

La société ECONOMIC AUTO SA

Société anonyme

Au capital social de 9.000.000 D

Siège social : Avenue de Carthage n°62, Tunis - Tunisie

Registre de commerce : B183701996

Matricule fiscal : 0045814/B

Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 10 décembre 2018, enregistré à la recette des finances Avenue de la Gare Tunis le 20/12/2018 enregistrement numéro 18708796 quittance numéro M072178 il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des termes et conditions de la convention de crédit devant être mise en place avec la Banque Tunisian Saudi Bank (TSB) ;

- Octroi du pouvoir de signature et de tous pouvoirs nécessaires à la mise en place du crédit sollicité auprès de la Banque Tunisian Saudi Bank (TSB) aux Directeur Général monsieur Anis Majoul et au Directeur Général Adjoint monsieur Walid Loukil ;

- Autorisation de nantissement des propriétés de la Société au profit de la Banque Tunisian Saudi Bank (TSB);

- Pouvoirs pour formalités.

Deux (2) exemplaires du procès-verbal du Conseil d'Administration ont été déposés au greffe du Tribunal de première instance de Tunis le 21/02/2019 sous le numéro D1853796.

2019401125SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société MEDICASERV S.A.R.L

Société à responsabilité limitée

Au capital de 1000 dinars

Siège social : 10, rue des entrepreneurs - 2035 Zone Industrielle Charguia 2

MF : 1415562S/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'AGE daté du 13/12/2018 enregistré à la recette des finances Ariana le 31/01/2019

sous n°18709366 quittance M0127952 déposé en deux copies au tribunal Ariana le 31/01/2019 sous le n°20194898 qui décide de :

- Annulation de la liquidation de la société et nommé Monsieur Haikel Ben Othman comme gérant de la société.

2019T00358SRLB2

Sté NOUR D'INVESTISSEMENT AGRICOLE

SARL au capital : 144 500 Dinars

Siège social : Immeuble Afrane Center Sfax

MF : 1151730A/N/M/000

R.C : B2592982010

En vertu du procès-verbal en date du 26/10/2017 enregistré à la recette des finances des enregistrements des contrats de sociétés de Sfax le 30/10/2017 sous le numéro 17804795 quittance n° M005280 et dont deux copies ont été déposées au bureau de l'API sous le n°20196294 en date du 8/02/2019 :

Il a été décidé d'ajouter aux pouvoirs de la gérante la possibilité d'effectuer toute opération d'achats ou ventes de terrains agricoles.

2019X00340SRLB2

Augmentation de capital

Société S.M.V.D.A. «RIM»

SARL au capital : 130.000 Dinars

Route Gremda Km 5.5 Rue Taher Kamoun Sfax

MF : 1365982-F-N-M-000

RC : B81185762014

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associées en date du 11 février 2019, enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés Sfax, le 12 Février 2019, reçu n°M000829 enregistrement n°19500773.

Dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 le 18-02-2019 sous le n°20197946.

Il a été décidé de porter le capital social de la société de 55.000 D à 130.000 D avec une augmentation en numéraire de 75.000 D. Par la création de 750 parts sociales de 100 D l'une.

En conséquence l'article 6 et 7 des statuts sont modifiés.

2019X00341SRLB2

NOVA PLASTIK

SARL Capital social 40 000 DT

MF : 1546588F/A/M/000

RC : B814092018

Rte Menzel Cheker Km 12 - Sfax

Il ressort du P.V de l'assemblée générale extraordinaire en date du 8 février 2019 et enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 12 février 2019 sous n°19800753, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 le 19 février 2019 sous n°D20198163, il a été décidé :

- L'approbation du contrat de cession des parts sociales en date du 8 février 2019 et de modifier l'article sept (7) des statuts en conséquents.

- L'autorisation de dépôt de prêt d'un montant de trente mille dinars au profit de la société auprès de Mr Mohamed Darguerch,

- De nommer Mr Ahmed Bennour en qualité de directeur général de la société pour une durée indéterminée.

2019X00348SRLB2

Cession de parts

Société «IDEAL RECYCLAGE»

SARL au capital 1437.000 dinars

Siège social : Route Meknassi Km 8 Regueb Sidi Bouzid

MF : 1183921F

RC : B188142011

Suivant acte de cession conclu le 02 novembre 2018 enregistré à la recette des finances Regueb le 22 Janvier 2019 sous n°19700154, quittance n°003635, l'associé CIL SICAR a cédé 19233 parts sociales parmi les parts qu'il possède dans la société IDEAL RECYCLAGE au profit de l'associé la Société Méditerranéenne de Plastique.

Deux exemplaires de l'acte de cession ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sidi Bouzid sous le n°20193231 en date du 23/01/2019.

2019X00350SRLB2

Cession de parts

Société «HUILE D'OLIVE REGUEB»

SARL au capital 2680.000 dinars

Siège social : Route Meknassi Km 8 Regueb Sidi Bouzid

MF : 1201378J

RC : B1896942011

Suivant acte de cession conclu le 2 novembre 2018 enregistré à la recette des finances Regueb le 15 Janvier 2019 sous n°19700112, quittance

n°002807, l'associé CIL SICAR a cédé 9175 parts sociales parmi les parts sociales qu'il possède dans la société HUILE D'OLIVE REGUEB à l'associé la société SODAR.

Suivant acte de cession conclu le 2 novembre 2018 enregistré à la recette des finances Regueb le 15 Janvier 2019 sous n°19700114, quittance n°002810, l'associé CIL SICAR a cédé 8533 parts sociales parmi les parts sociales qu'il possède dans la société HUILE D'OLIVE REGUEB à l'associé la société SODAR.

Deux exemplaires des actes de cession ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sidi Bouzid sous le n°20193236 en date du 23/01/2019.

2019X00351SRLB2

Société DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT PHARMACEUTIQUES

Société à responsabilité limitée

Au capital de 10.000 dinars

Siège social : Route de Mahdia km 10.5- 3054 Sfax

Matricule fiscal : 9778158Y/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 octobre 2018 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 7 février 2019 quittance n° M000759, enregistrement n° 19800709 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 13 février 2019, il a été décidé d'accepter la démission de Madame Sihem Sassi épouse Sellami en sa qualité de gérant de la société et de nommer Monsieur M'hamed Ridha Sellami en qualité de nouveau Gérant de la société.

L'article 12 des statuts a été modifié en conséquence.

2019X00357SRLB2

Société RIMA HUILLERIE

S.A.R.L au capital de : 40000 dinars

Siège social : Av 9 Avril n°60 Kasserine 1200

MF : 1513420 B

RC : 13104042017

En vertu du P.V. de l'AGO daté du 01/02/2019 enregistré à la recette des finances de Kasserine le 14/02/2019, sous le n°1970102 quittance n°M015274 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Kasserine le 19/02/2019.

A été décidé :

1- Approbation des comptes de la société pour les exercices 2017-2018.

2- Quitus au gérant.

2019K00028SRLB2

Société EL MOSTAKBAL S.A.R.L

Au capital de 1000 dinars

Siège social : Av 14 Janvier Kasserine 1200

MF : 1557340R

RC : 1389882018

En vertu du P.V. de l'AGE daté du 12/11/2018 enregistré à la recette des finances de Kasserine le 23/11/2018, sous le n°18505293 quittance n°M094735 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Kasserine le 14/02/2019.

A été décidé :

1- Modification de l'objet social comme suit : bureau d'études et vente matériel et produit agricole

2- Augmentation du capital de la société de 1000 dinars à 4000 dinars.

2019K00029SRLB2

Société NAOURES

Matricule Fiscal : 1091961E/P/M/000

Suivant procès-verbal en date du 9/01/2019 enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Benguerdane le 9/01/2019 sous le numéro d'enregistrement n° 19800061, Quittance n° M002073, dont deux exemplaires ont été déposés auprès du greffe du tribunal de première instance de Médenine sous le n°D20752009, le 29/01/2019 il a été décidé :

- Nomination d'un nouvel agent pour Naoures Mesbah Al Masoudi.

2019M00123SRLB2

Société ARVEA PRODUCT - SUARL

Au capital de 3000 dinars

6 Rue Dejla cité Ennassim 8000 Nabeul

Matricule fiscal : 1410191NAM000

Extrait du P.V de l'assemblée générale ordinaire du 14-6-2018

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14-6-2018 enregistré à la recette des finance Nabeul le 15/8/2018 sous le numéro 18802537, quittance n°M065864 dont deux exemplaires, ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Nabeul sous n°201861491 en date du 25/12/2018.

L'assemblée générale ordinaire du 14-6-2018 a décidé :

De désigner le cabinet GLOBAL FINANCIAL AUDIT & CONSULTING - SARL représenté par Mr Hatem Ben Neji en tant que commissaire aux comptes pour les exercices 2017, 2018 et 2019.

2019N00268SRLB2

Sté Tunisie ménage

Sarl au capital de 115000 dinars

Suivant acte sous seing privé en date du 15/12/2018 enregistré à la recette des finances de Nabeul le 2/12/2018 sous n°18703882 quittance n°M095863 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Nabeul le 01/02/2019 sous n°20195436, les associés ont décidé :

Approbation des comptes de bilan 2015-2016-2017.

2019N00271SRLB2

Augmentation de capital d'une SARL

Société ELECTRICAL MANAGEMENT SYSTEM SARL

Mat Fiscal : 00/M/A/1584418A

Registre de commerce : 1584418/A

Adresse : Imm Venezia, Av H Bourguiba, Bizerte

Compte tenu de l'assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2018, enregistré à la recette des finances de Bizerte, reçu n°M005189, au numéro 19500218, et dépôt de deux exemplaires au tribunal de première instance de Bizerte le 13 février 2019.

A été décidé :

Augmentation du capital social en espèce de 35000 Dinars pour passer à 75000 dinars réparti entre les associés comme suit :

Mr Emir Ben Mabrouk : 5500 parts sociales soit 55000 Dinars

Mme Meriam Touil : 2000 parts sociales soit 20000 Dinars.

2019W00118SRLB2

Société EL AMENE SERVICE SARL

Capital social : 12000DT

Mat fiscal : 1086726L/P/M/000

Siège social : Zone Industrielle Zriba Hammam 1152

Suivant un PV de l'assemblée générale extraordinaire enregistré à la recette des finances de Zaghouan le 12/7/2018, sous le n°18702583 quittance n°52642 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Zaghouan sous le n° de dépôt de la demande D0627342009 en date du 10/08/2018 il a été décidé :

- La sortie de l'associé Mme Kaouther Bdiri et la cession de toutes ses parts sociales a un nouveau associé Mme Lamia Ben Haj Mabrouk

- Le renouvellement de la gérance pour l'unique gérant Mr Tliha Habib.

2019U00023SRLB2

Diverses résolutions

Sté AZUREX SARL

Siège social : Route de Mahdia 5036 Menzel Harb

MF 0038562H/A/M/000

RC : B1148471997

CNSS : 145934-46

Suivant PV de l'AGE du 30/11/2018 enregistré à la recette des finances de Bernbla le 5/12/2018 sous n°18500998 quittance M031704 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir le 8/01/2019 sous n°20191128 dépôt n°D151504797, il a été décidé l'approbation :

- Opération de fusion par absorption de la société OLFA Sarl par la société AZUREX sarl.

2019P00173SRLB2

Diverses résolutions Sté OLFA SARL

Siège social : Route de Mahdia 5036 Menzel Harb

MF : 0004403J

M. CNSS : 42298-6

RC : B14371997

Suivant PV de l'AGE du 30/11/2018 enregistré à la recette des finances de Bembla le 5/12/2018 sous n° 18700999 quittance M031707 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir le 27/12/2018 sous n°201861988 dépôt n°D1543797, il a été mentionné :

- La dissolution de la société OLFA dont le RC n°B14371997

- L'approbation de la fusion par l'absorption de la société OLFA par la société AZUREX.

2019P00174SRLB2

Augmentation du capital social

Société "Experts Company" (SARL)

Au capital de 1.000 dinars

MF : 1536173/E

Siège : 41 rue Iran AP 201 Tunis Lafayette

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire le 22/01/2019 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 29/01/2019 sous le numéro 19500277; quittance n°6833 dont deux exemplaires ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises en date 6/02/2019 selon l'Identifiant unique 1536173/E l'assemblée a décidé d'augmenter le capital social de la société de 1.000 dt à 30.000 dt.

2019401097SRLB2

Société AFRITEX

Société à responsabilité limitée

Au capital de 410 000.000 dinars

Siège social : Lot 07612 A, 2045 Berges du Lac Tunis, Tunisie

Matricule fiscal : 1494924N/N/M/000

Registre de commerce : B0137202017

Suivant procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 8 janvier 2019, enregistré à la recette des finances le Lac Tunis le 31 janvier 2019 sous le n°19700728, quittance n° M010027, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 6 février 2019, sous le n°20195596, il appert que les associés ont décidé à l'unanimité ce qui suit :

- L'augmentation du capital social

- Modification conséquente des statuts.

2019401098SRLB2

ACCELYA TUNISIE

SARL au capital de 200 000 TND

MF : 736198 V

RC Tunis : B112392000

116 rue de Jugurtha - 1002 Tunis

Suivant procès-verbal de l'AGO annuelle en date du 26/10/2018 enregistré à la recette des finances Cité El Mahrajène à Tunis le 6/12/2018 sous le n°18807589, quittance n°M088544 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 27/12/2018 sous le n°D24127900, il a été décidé à l'unanimité de :

- Approuver le rapport de gestion de l'exercice clos au 30 juin 2018.

- Approuver les états financiers de l'exercice clos au 30 juin 2018.

- Affecter les résultats de l'exercice clos au 30 juin 2018.

- Donner quitus au gérant.

- Renouveler le mandat de gérant.

- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

2019401103SRLB2

Renouvellement de mandat du gérant

Société ARRIMAL DE PROMOTION IMMOBILIERE SARL

RC : B113782002

MF : 0786894Q

Affiliée à la CNSS sous le N°340193-14

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 8/11/2017. enregistré à la recette des finances des Berges du Lac - Tunis le 6/02/2019 sous le numéro 12700863 quittance n°M011860, dont deux exemplaires ont été déposés au Centre National du Registre des entreprises le 15/02/2019 sous le n°20197624, les associés ont décidé et approuvé le renouvellement du mandat de Mr. Daghmouri Moncef en tant que gérant de la société pour une période de trois ans commençant le 9/11/2017 et se terminant le 8/11/2020 conformément à l'article 9 des statuts de la société.

2019401104SRLB2

Sté Noor Fatma d'activités Touristiques

Sarl au capital de 120 Md

RC : N°B01186292016

TVA : 1474458V/AM/000

Suivant P.V de l'assemblée générale de la Sté. le 02/01/2017, enregistré à la recette des finances rue l'Autriche le 6/01/2017 sous n°17800089 Quittance n°M098403, déposées au tribunal de 1ère Instance de Tunis le 27/1/2017, sous n°201757242. Il a été décidé de Nommé Abir Haouimeli comme cogérante de la Sté.

2019401105SRLB2

Augmentation de capital social

Société «LAKE TEN» S.A.R.L.

Siège social : 49. Rue de l'Industrie - Charguia 1

2035 Cité El Khadra - Tunis

M.F : 1565878V

Suivant le procès-verbal de la décision collective extraordinaire des associés daté du 29 Janvier 2019,

enregistré à la recette de l'enregistrement des finances Charguia - Tunis, le 31 Janvier 2019, sous le numéro 19500573, quittance numéro M012651, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises - Le registre National Des Entreprises, le 12 Février 2019, sous le numéro 20196669, le capital social de la Société LAKE TEN, a été augmenté de sept millions six cent mille dinars (7.600.000D) à neuf millions quatre cent mille dinars (9.400.000D) et ce, par l'apport en numéraires de 1.800.000 Dinars.

2019401106SRLB2

Société GAMMARTH TOURISME ET ANIMATION

SARL au capital de 500.000 Dinars

Siège social : Lot A 7 Gammarth la Marsa

Matricule fiscal : 1321294Y/A/M/000

RC : B01199822013

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire, enregistré à la recette des finances la Marsa, le 20/10/2015 sous le n°15706029, quittance M118844, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°D0130722013, en date du 8/11/2013, il a été décidé :

- Nomination de Mr Guerfi Houssine gérant de la société au lieu de Mr Guemidane Anis.

2019401109SRLB2

Société établissement Khaled et Fils EKF

Sarl au capital de 10000 dinars

Siège social : Intersection route de la Soukra

MF : 40702X

RC : N°B0338652008

Suivant un acte ssp en date du 5/11/2018, enregistré à la recette des finances d'Ariana rue du Paradis, le 21/11/2018 quittance M118732, enregistrement n°18708550 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance d'Ariana le 01/02/2019 sous le n°20195317, il a été décidé la cession des parts sociales et suite à cette cession la société change de forme juridique et se transforme d'une SARL à une SUARL, monsieur Mourad Ben El Hadj Khaled il a été aussi désigné gérant unique de la société, ainsi que le changement d'adresse de la société.

2019401110SRLB2

Société "Clinique Bon Secours"

Société à responsabilité limitée

Capital social : 485.000 Dinars

Siège social : Rue Mongi Slim 6001 Gabès

MF : 0009581Z/A/M/000

Suivant acte sous seing privé en date du 01/4/1980, enregistré le 5/4/1980 à la recette des finances de Gabès, folio 4 n°448 et dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Gabès le 21/4/1980 sous le n°1072 et dont un extrait a été publié au J.O.R.T n°27 de l'année 1980 du 6/5/1980, mise à jour par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances rue Boulebeba Mrabet Gabès le 21/9/1980, quittance n°52993 enregistrement n°18706151) tel que approuvé par un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire enregistré le 26/9/1980 (quittance n°54001 sous le n°18706251) il a été constitué une SARL dénommée "clinique Bon secours" avec un capital de 485.000 dinars, son siège social est fixé à rue Mongi Slim 6001 Gabès, ayant pour objet l'exploitation d'une polyclinique et gérée par Mme Faouzia Rouissi.

Suivant acte sous seing privé en date du 19/7/2018, enregistré le 26/9/1980 (quittance n°54001 sous le n° 18706251) dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Gabès le 301/2019, les associés ont nommé Mme Faouzia Rouissi gérante de la société pour 20 ans et ont approuvé les deux actes de cession : le premier enregistré le 16/11/1989 et le deuxième enregistré le 24/3/2005 à la recette des finance rue Boulebeba Mrabet Gabès et en vertu duquel l'associé Taoufik Argui a cédé la totalité de ses parts au profit de son coassocié Ghaleb Argui.

2019401115SRLB2

La Société "D-vision" SARL

Au capital de 1.000 dinars

R.C. : N°B01182352015

M.F : N°1420121DAM000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8 Novembre 2017 enregistré le 9 novembre 2017 à la recette des finances de La Marsa sous le ni 17706523, quittance n°134261, dont

deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 15 novembre 2017 sous le numéro 201753080, les associés de la société ont décidé d'ajouter une activité secondaire "les expositions et l'organisation de foires" et de changer la dénomination à "D-vision Edokken".

2019401116SRLB2

Démission du Directeur Général

SIOEN TUNISIE

SARL au capital de 51 000 DT

Siège social : 7, Impasse n°2, Rue de L'énergie Solaire - Z.I La Charguia 2035 Tunis

MF : 614715 S/A/M/000

RC : D19711998

Aux termes de la réunion de la Gérance en date du 1er octobre 2018, dont P.V a été enregistré à la Recette des Finances 1er bureau de Tunis, le 31 octobre 2018, sous le n°18806834 Quittance 8388, il a été constaté la démission de Monsieur Jan Degraeve en tant que Directeur Général de la Société Sioen Tunisie.

2019401117SRLB2

Démission du Directeur Général

CONFECTION TUNISIENNE DE SECURITE - CTS

SARL au capital de 50400 DT

Siège social : 5, Impasse n°2 - Rue de L'énergie Solaire - Z.I La Charguia 2035 Tunis

MF : 03030V

RC : B133171996

Aux termes de la réunion de la Gérance en date du 1er octobre 2018, dont P.V a été enregistré à la Recette des Finances 1er bureau de Tunis, le 31 octobre 2018, sous le n°1886838 Quittance 8392, il a été constaté la démission de Monsieur Jan Degraeve en tant que Directeur Général de la Société Confection Tunisienne de Sécurité.

2019401118SRLB2

Société «IMMOBILIERE 81»

Sarl au capital de 5.350.000 Dinars

Siège social : Avenue du Japon Imm. Monaco 4ème étage Montplaisir Tunis

RC : N°B03216782013

M.F : 1324085 D

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 19/12/2018 enregistré à la Recette des Finances de Mont-plaisir Tunis le 24/12/2018 Quittance n°M102641 Enregistrement n°18806664 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 4/01/2018 sous le n°2019564 (n° du dépôt original D03141132013), il a été décidé l'approbation des comptes de l'année 2017 et donner quitus au gérant relatif à l'exercice clos le 31/12/2017.

2019401124SRLB2

Transfert du siège social

VSB ENERGIES NOUVELLES

SARL Totalement exportatrice - Non résidente

Au capital de 1000 dinars

Siège social : APT C 322, Résidence Diar El Hédi, Bhar Lazereg, Route de La Marsa, 2046, Tunis

MF : 1411871L

RC : B01141882015

1) Suivant P.V. de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 7/3/2017 enregistré à la Recette des finances Cité Mahrajéne Tunis le 19/6/2017 sous le n°17804106 Quittance M55771, il a été décidé de transférer le siège social au «Apt C322, résidence Diar El Hédi, Bhar Lazreg, Route de la Marsa, 2046 Tunis» et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,

Deux exemplaires de chaque P.V ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère Instance de Tunis, le 11/7/2017 sous le n°D0119872015.

2019401129SRLB2

Acte de cession de parts sociales

IMMOBILIERE HELIOPOLIS

SARL au capital de 450.000 dinars

Siège social : 98 Rue de Yougoslavie Tunis

Suivant acte sous seing privé en date du 17 novembre 2011 enregistré à la recette des finances Rue Ghandi Tunis en date du 27 janvier 2012 sous le n°12100408 quittance n°7303 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis, le 26 Mars 2012 sous le n°201216025 Mr Rafik Dey Daly a cédé à Mrs Malik Dey Daly et Ali Dey Daly à part égales entre eux la totalité de la nue-propriété des 22.500 parts sociales qu'il détient dans le capital de la société.

2019401133SRLB2

AUTRES SOCIETES

Nomination du président et des membres du conseil d'administration du Groupement de la médecine du travail de Sfax

Suivant le procès-verbal en date du 25 mars 2015 enregistré à la recette d'enregistrement des actes des sociétés de Sfax le 8 février 2019, sous le numéro de quittance M000764 et le numéro d'enregistrement 19800714, et la décision n°0605/4 émanante du gouverneur de Sfax en date du 03 avril 2019 enregistré à la recette d'enregistrement des actes des sociétés de Sfax le 8 février 2019, sous le numéro de quittance M000766 et le numéro d'enregistrement 19800716, il a été procédé à la nomination des membres ci-après indiqués du conseil du Groupement de la médecine du travail de Sfax pour un mandat de trois ans :

Mohamed Anwar Laadhar : président.

Nabil Triki : membre

Mohamed Abid : membre

Khalil Affes : membre

Jamel Hsairi : membre

Riadh Rekik : membre

Maher Bouguecha : membre

Ahmed Massmoudi : membre

Khalil Bejaoui : membre

Abderrazek Krichen : membre.

2019X00353SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente non daté et dont la signature légalisée le 6 et le 7 Février 2019 enregistré à la recette des finances Rue Habib Thameur Tunis le 11/02/2019 Quittance n°M10777 enregistrement n°19200505, la société HYGIEA, SARL, ayant son siège social au 06 Rue de l'usine Charguia 2 Tunis, RC : B157541966, MF : 00747 P, a vendu à la société MEDLEY TRADING, SARL, ayant son siège social au 14 Rue Houcine Bouzayane 2033 - Mégrine, immatriculée au RC : B01286342009, MF n°1123665B, la totalité du fonds de commerce, à usage de vente de matériel et articles orthopédiques, cosmétiques et dérivés, hygiéniques et à usage d'activité de pédicure, situé au 07 Rue d'Alger - Tunis, dénommé «HYGIEA» moyennant le prix de cent vingt mille dinars (120.000,000 Dinars).

Les oppositions sont acceptées à l'adresse de l'avocat rédacteur Maître Mohamed Ali Ben Tanfous, à son adresse sise au 01 rue Iben Rachiq Le Belvédère 1002 Tunis, et ce jusqu'à l'expiration du délai de 20 jours après la publication de ce texte au journal officiel.

Ce texte a été publié dans deux journaux quotidiens «Echourouk» du 19/02/2019 le «Le Quotidien» du 19/02/2019.

2019T00359FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 22/01/2019 enregistré à la recette des finances La Goulette - Tunis le 11/02/2019 Quittance n°16601, n° d'enregistrement 19200817 Monsieur Chedli Asamatte a vendu la totalité du fonds de commerce à 01/ Monsieur Bilel Ben Ahmed Ben Belgacem Alkouki domicilié 3 Rue Ain Okter Borj Chakir Sidi Hesine Tunis et 02/ Monsieur Hisine Ben Ahmed Ben Belgacem Kouki domicilié Mansour Mastouta Béja Sud et 03/ Monsieur Sofien Ben Ahmed Ben Hassen Zaouibi domicilié 13 Rue Ain Okter Impasse (3) Borj Chakir Sidi Hesine Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels sis 23 Avenue Taieb Mehiri l'Aouina Tunis Exploité "Tous Commerce".

Toute opposition doit être déposée entre les mains de l'acheteur à l'adresse au dessus dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

2019T00366FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 10/01/2019 enregistré à la recette des finances Manzeh (5) le 21/01/2019 Quittance n°7328, n° d'enregistrement 19800385 Madame Mahbouba Bent Ali Fasateoui épouse Abdelaziz Al mezrani (C.I.N n°03473459) a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Hasene Ben Mohsen Khmiden (C.I.N. n°08334381) avec tous ses éléments corporels et Incorporels sis 14 et 15 Cité le Prince Manzeh (7) Ariana Exploité (Vente des produits alimentaires et Des produits de nettoyage.

Toute opposition doit être déposée au bureau de l'Avocat Housem Troudi à 04 Rue Kobres Mutuelle ville Tunis dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

2019T00367FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 15/02/2019 et enregistré à la recette des finances Menzeh 9 le

18/02/2019 sous le n°1920652 selon la quittance n°15158, la société «Point Santé Parapharmaceutique» société à responsabilité limitée représentée par son gérant Mr. Welid Chaïeb et dont le siège social est situé à Rue 4032 cité Erraoudha 2000 Tunis le Bardo et immatriculé au registre de commerce du tribunal du première instance de Tunis sous le n°OO1237562014 n° de dépôt D0137062014 a vendu et cédé à la société «Para le Bardo», société à responsabilité limitée en cours de constitution représentée par sa gérante Mme Sarra Gàrgouri et dont le siège social est situé à la résidence Panorama appartement B2 Ennasr 2, la totalité du fonds de commerce se rapportant au local n°3 sis à l'avenue Habib Bourguiba n°33 Rez-de-chaussée 2000 le Bardo et consistant en l'exploitation du point de vente de produits parapharmaceutiques dénommé «Point Santé Parapharmaceutique» avec ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition sera recevable dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT, entre les mains de l'acheteuse à son adresse ci-dessus indiquée et dans lequel il a déposé un exemplaire du contrat de vente du fonds de commerce.

Cet avis est paru au journal quotidien Essahafa en date du 20/2/2019.

2019R00646FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de contrat de vente daté de 11/02/2019 et enregistré à la recette des finances de Sousse le 13/02/2019 sous le n°19200334, quittance n°M012186, Monsieur Aymen Maiiza vend à Karima Bannani tout le fonds de commerce situé rue Abdessalem Ennabli Sousse dont l'objet la vente des produits alimentaires.

Les oppositions doivent être formulées entre les mains de l'acquéreur dans un délai de vingt jours à partir de la parution de la présente annonce dans le journal officiel de la République Tunisienne.

2019S00371FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat, rédigé sous seing privé en date de 15/02/2019 enregistré à la recette des finances de Sousse le 19/02/2019 sous le n°19200415, quittance M006028, le fonds de commerce (superette) sis à cité Sahloul rue Zakaria Ahmed n°04 non enregistré au registre de commerce a été vendu par Mme Samia Ben Fradj à Mr Kamel Belkhiria CIN 02821996 et Aymen Bouaty CIN 09336999

Les oppositions seront effectuées dans les délais fixés par la loi entre les mains du Me Bechir Bouhlel rédacteur de l'acte sis à la rue 22 Janvier 1952 Sousse.

2019S00372FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente enregistré à la recette des finances route de Tunis Sfax en date du 14/02/2019 sous n°19200471, Triki Mokhles titulaire de la CIN N°08877750 a vendu à Zayed Mohamed titulaire de la CIN n°11029280, le fonds de commerce destiné au lavage des voitures sis à la route de Saltania km 7,5 Sfax.

Les oppositions doivent être adressées entre les mains de Maître Imed Mseddi, 12 rue Salem Harzallah Sfax où une copie originale du contrat de vente a été déposée et ce dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au JORT.

La présente annonce est parue au journal Echourouk du 16/02/2019.

2019X00342FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, signer le 01/02/2019 et enregistré à la recette des finances Gremda Sfax le 13/02/2019 sous le n° de Quittance M014236 n° d'enregistrement 19200339 Mr Saif Eddin Souidi, n° C.I.N 11897437 sis à Briket Kairouan, a vendu à Ayoub Abida, n° C.I.N 11075825 sis à avenue 5 août Sakiet Ezzit Sfax la totalité d'un fonds de commerce, sis à route Gremda km6 Sfax, destiné a vendre les fruits sec nommé platinium.

Les oppositions faites à l'adresse oû se trouve le fonds vendu dans un délai de 20 jours à partir de cette annonce. Cette annonce est publiée dans le journal quotidien Achourouk du 14/02/2019.

2019X00344FCCC2

Transfert de propriété d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé le 01/02/2019 et enregistré à la recette de finances de Bou Salem sous le n° 19200239 et quittance n°M005312 Monsieur Hédi Ben Wannes Ben Sassi Khadhraoui titulaire de la CIN n°02418148 délivrée le 27/01/1995

demeurant à cité Hached Bou Salem Jendouba a transféré la propriété du fonds de commerce détenu et préparé pour tous les types de commerce à Mme Faiza Bent Hédi Ben Wannes Khadhraoui titulaire de la CIN n°07852811 délivrée le 8/6/2005 demeurant à Rue Kahira cité Hached Bou Salem Jendouba, le local sis à Rue Habib Bourguiba n°50 Bou Salem.

Les oppositions seront reçues à l'adresse du local dans les délais légaux de 20 jours à partir de la date de publication de cet acte au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal d'Achourouk le 16/02/2019.

2019C00031FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 6/02/2019 enregistré à la recette des finances de Jendouba le 8/02/2019 sous n° d'enregistrements 19200482 quittance n°M010650 Madame Borji Beya Bent Omar titulaire de la CIN n°02389034 Délivrée le 01/3/2018 a vendu à Monsieur Touihri Anis Ben Ibrahim titulaire de la CIN n°077830014 délivrée le 29/11/2010 demeurant à El Malga jendouba

Tout le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels destiné à l'activité «vente des produits alimentaires au local sis au rue El Basra cité Ennour Jendouba 8100

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'avocat; Abidi Abed El Waheb à son bureau sis au 54 Rue Farhet Hached Jendouba dans les délais légaux de 20 jours à partir de la date de la publication de cet acte au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal «Echourouk» le 22/2/2019.

2019C00032FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon le contrat de vente de fonds de commerce écrit par le Maître Imed Awadi et selon l'acte authentique daté le 11/01/2019 sous le numéro 1060 enregistré à la recette des finances de Gafsa selon quittance numéro M001512; Monsieur Yassine Ben Ibrahim Hermasse son numéro de C.I.N est 03153362 habite à Elgutar Gafsa; a vendu le fonds de commerce avec tous ses éléments réels et morals qui se trouve à rue des Martyrs Elgutar Gafsa à Monsieur Chafi Ben Sadik Taib son numéro de C.I.N est 06118864 habite à Rue Environnement Elgutar Gafsa.

Aprés la publication de cette vente au JORT et dans le délai de 20 jours, toutes les oppositions doivent être faites à l'adresse de l'acheteur Monsieur Chafi Ben Sadik Taib habite Rue Environnement Elgutar Gafsa. Toute opposition faite après ce délai est inacceptable. La publication de ce contrat de vente est faite au journal «La presse» du 19/01/2019.

2019D00031FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat conclu le 12/02/2019 par Maître Ahmed Bouzidi, l'avocat et enregistré à la recette des finances de Médenine sous n°M015725, M. Aiz Eddine Mohamed cin n°08646695 a vendu à M Mounir Jamii cin n°08644430 tout le fonds de commerce qui consiste en l'activité de vente des textiles et articles de couture en détail exercée dans le local dont ses murs sont à la propriété de M Mohamed Chadli Baroudi et qui existe à cité Azzohour Mednine et ce moyennant un montant de vente de vingt milles dinars (20.000.000dt).

Les oppositions devraient être déposéés auprès du cabinet du rédacteur du contrat à 12 route de Tejerouine Médenine pendant les horaires du travail administratif dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent contrat au JORT.

Cette vente a été publiée dans le journal Al Chourouk le 16 février 2019 page 24.

2019M00121FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte sous seing privé en date du 02/02/2019 enregistré à la recette des finances Beni Khiar le 4/02/2019, sous le n°19200195 quittance n°4599, Mme Rachida Raiis ép. Hbib Swissi demeurant à rue Moussa Ben Noussir Beni Khiar, a vendu à Mme. Dalanda Ben Amor ép. Sami Mghirbi, demeurant au rue du Martyr Hedi Mghirbi, la totalité du fond de commerce, sis 101 Av Habib Bourguiba - Beni Khiar exploité dans l'activité Prêt-à-porter, Registre de commerce n°A1303111998 auprès du Tribunal de première instance de Nabeul . Toute opposition doit être faite entre les mains de la locatrice à l'adresse du fonds de commerce loué dans un délai de 20 jours de la date de la publication de cette location au J.O.R.T.

Cette location a fait l'objet d'une publication au journal «Al Chourouk» du 8/2/2019 page 14 IP 917/94.

2019N00264FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente en date du 30/01/2019 enregistré à la recette des finances de Korba en date du 7/02/2019 enregistrement n° 19200265 quittance n° M007484.

Mr Ahmed chérif a cédé à Mr. Houssine Mahdaoui la totalité d'un fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et morals situé à avenue Habib Bourguiba Korba 8070.

Publié au journal «La Presse» en date de 18/02/2019.

2019N00266FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente du 4/02/2019 enregistré à la recette des finances Taieb M'hiri Nabeul le 6/02/2019 sous le n°19200389 quittance n°M010624, Mr Abd El Waheb Ben Jilani Rifaii titulaire de la c.i.n n°06250579 a vendu la totalité du fonds de commerce sise à rue Mohamed Kdidi Nabeul à Mme Rabiaa Bent Mohamed Selmene titulaire de c.i.n n°06350260.

Les oppositions seront adressées au bureau de maître Azza Nakach sise à rue Ibn Khaldoun Nabeul dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est parue au journal la Presse du 21/02/2019.

2019N00269FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 13/02/2019 enregistré à la recette des finances el Mansourah en date du 15/02/2019 quittance n°M016428, enregistrement n° 19200399 Ali Ben Ameur Ben Salah Fatnassi titulaire de la CIN n°7537084 a vendu à Safia Bent Othmane Barrak, titulaire de la CIN n°02097221 la totalité du fonds de commerce destiné à «la vente de prêt à porter» situé rue Beit El Makdes Kairouan avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours (20) à partir de la parution au Journal officiel de la République Tunisienne chez l'acheteur.

2019H00053FCCC2

Renonciation à un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 17/10/2018 et enregistré à la recette des finances de Ras Jebel le 26/10/2018 quittance n°M064825 Enregistrement n°18202965 madame Sameh Dkhil demeurant Avenue 14 janvier Ras Jebel Bizerte, a renoncé au profit de Monsieur Ahmed Ben Hssin, titulaire de la carte de la C.I.N n°05661398 demeurant rue Bab El Attar n° 26 Ras Jebel à la totalité du fonds de commerce situé à l'avenue 14 Janvier Ras Jebel, registre de commerce n°A04154342018, Matricule fiscal n°1460429/T, représentant un local pour la vente en détail de produits alimentaires (épicerie).

Les oppositions doivent être adressées au bénéficiaire du fonds à son adresse susmentionnée dans un délai de 20 jours à partir de la publication de l'acte de renonciation au J.O.R.T.

Le présent avis a été publié en langue arabe au journal Essabeh paru le 7/02/2019.

2019W00113FCCC2

Renonciation à un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 30/01/2019 et enregistré à la recette des finances de Bizerte le 6/02/2019 quittance n°M010845 Enregistrement n°19200607 messieurs Samir et Slim fils de feu Said Rayhan, demeurant Avenue Bayrem Ettounsi n°37 Bougatfa 2 Errawabi Bizerte, ont renoncé au profit de Madame Mounira Elkabbawi, titulaire de la C.I.N n°03765666 demeurant Avenue Bayrem Ettounsi n°37 Bougatfa 2 Errawabi Bizerte à la totalité du fonds de commerce situé à la rue Ibn Sina Bizerte, non inscrit au registre de commerce, représentant un local pour l'exercice de tous types de commerce.

Les oppositions doivent être adressées à la bénéficiaire du fonds à son adresse susmentionnée dans un délai de 20 jours à partir de la publication de l'acte de renonciation au J.O.R.T.

Le présent avis a été publié en langue arabe au journal Essabeh paru le 14/02/2019.

2019W00114FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 01/02/2019, enregistré à la recette des finances La Marsa - Tunis en date du 4/02/2019 sous le numéro 1920652 quittance n°15600. La société La Féline, société à

responsabilité limitée, inscrite au registre de commerce au greffe du tribunal de Tunis sous le numéro B0181172008, titulaire du matricule fiscal 1074739C, dont le siège social est sis au 7 bis rue El Hafsi La Marsa, Tunis, a vendu à la société Alex Vero Bijoux Objets, société à responsabilité limitée immatriculée au registre de commerce de Tunis sous le n°B132432001, matricule fiscal n°07191132 dont le domicile élu est au 22, rue Ahmed Boukhari, Mutuelleville, Tunis la totalité du fonds de commerce exploité pour l'exercice de tout commerce à l'exception des produits alimentaires et boissons au local situé au 7 bis rue El Hafsi La Marsa, et ce avec tous ses éléments corporels et Incorporels.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de M. Mongi Ben Messaoued dont le cabinet est au 29 bis avenue Hédi Chaker 1006, Tunis, dans les 20 jours à compter de la publication de cet avis au JORT.

La présente annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Echorouk parus le 16 février 2019.

2019401100FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par maître Sofiane Hatem Fathallah enregistré le 18/02/2019 à la recette des finances de l'Ariana quittance n°019180 enregistrement n°19200737, Mr Noureddine Mansour a cédé à Mr Adel Ben Mefteh la totalité du fonds de commerce situé au n°12 Avenue Habib Bourguiba, l'Ariana exploité en tant que café sous le nom «Café des Amis»,

Les oppositions doivent se faire dans les 20 jours qui suivent la parution de cette publication entre les mains de maître Sofiane Hatem Fathallah à son cabinet situé au n°23, Avenue Ferhat Hached - l'Ariana.

Cet avis a été publié aux journaux Essabeh et Le Temps du 20/02/2019.

2019401102FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 8/02/2016 et enregistré à la recette des finances de la Manouba le 26/02/2016 quittance n°M008723 enregistrement n°16200475 monsieur Bechir Fatnasi a vendu la totalité du fonds de commerce destiné à tout usage de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sise à l'avenue sous Km 12 Elzahra, à monsieur Hammami Boujemaa.

Toutes les oppositions seront acceptées auprès de Maître Laila Toukebri l'avocate à son cabinet sise avenue Habib Thameur n°3 la Manouba, dans un délai de 20 jours dés la parution de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est publiée au journal «Le Temps» le jeudi 15 novembre 2018.

2019401112FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 28/01/2019 et enregistré à la recette des finances de la Manouba le 29/01/2019 quittance n°M005170 enregistrement n°19200178 monsieur Hssine Abdelli a vendu la totalité du fonds de commerce destiné à tout usage de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sise au souk de la Manouba n°23 carré, à madame Feyza Hamdoune.

Toutes les oppositions seront acceptées auprès de Maître Laila Toukebri l'avocate à son cabinet sise avenue Habib Thameur n°3 la Manouba, dans un délai de 20 jours dés la parution de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est publiée au journal «Le Temps» le jeudi 14 février 2019.

2019401113FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Maître Mrabet Romdhane annonce la vente d'un fonds de commerce exploité dans le local sis au 79 rue Halfawine Tunis par le biais d'un acte sous seing privé rédigé par Maître Mrabet Romdhane le 22 septembre 2018 et enregistré le 26 septembre 2018 à la recette de Bab Souika sous le numéro 18209721 et enregistrement M087014 par Monsieur Bachir Ben Ghali à monsieur Chafik Farjani toute opposition à la vente ne peut être faite qu' au bureau de Maître Mrabet Romdhane dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cette vente au journal officiel.

Parue au journal hebdomadaire le quotidien du 14/9/2018

2019401126FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P en date de 13/02/2019 enregistré à la recette des

finances Cité Mahrajène Tunis le 14/02/2019 sous le n°19200947 quittance n°13968 la Société Original City registre de commerce B0130112004 représentant juridique Mr Mohamed Ali Gadhgadhi demeurant au n°8 Rue d'Afrique Menzah 5 Tunis a vendu la totalité de son fonds de commerce exploité au local sis au n°18 Rue Abdennebi Menzah 1 à Mr Mahdi Fourati demeurant au n°17 Rue Jamel Eddinne Rssaisi Menzah 9 Tunis.

Les oppositions doivent se faire entre les mains du vendeur le représentant juridique de la Sté Original City Mr Mohamed Ali Gadhgadhi demeurant au n°8 Rue d'Afrique Menzah 5 Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT sous peine de forclusion.

Cet avis a été publié aux journaux quotidiens le Quotidien et Achourouk du 20/02/2019.

2019401134FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat par l'éditeur Maître Belhouchet Moheidine avocat à la cour enregistré à la recette des Finances d'Ariana sous le n°16201052; Quittance n°Mo17152 signé le transfert de la propriété du fonds de commerce situé au 62 rue Aboulkacem Echebbi Ariana, entre Monsieur Ammar Ben Khlifa Salhi en tant que vendeur et Monsieur Amor Boufayed en tant qu'acheteur au prix de 29.000 Dinars et nommé au bureau Maître Belhouchet Moheidine, 34 rue de Carthage Ariana pour recevoir les objections dans les limites de 20 jours à compter de la date de publication de cette annonce au JORT (Journal Officiel de la République Tunisienne).

La vente du fonds de commerce a été publiée au journal Le quotidien et Echorouk.

2019401135FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte authentique en date du 24 novembre2018, enregistré à la recette des finances beb swika sous le numéro d'enregistrement 18203530 quittance numéro M071236 en date du 10 décembre 2018, Meriem Nasri et Aya Sakhri ont vendu à Mohamed Jani le fonds de commerce sis à 43.45 rue fabrikette telj connu pour tout commerce Les oppositions doivent parvenir à l'acheteur à l'adresse du fonds dans les 20 jours suivant la publication de cet avis.

Cet avis a été publié au Chourouk du 27 janvier 2019.

2019401136FCCC2

Location gérance libre

Location gérance de fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 4/02/2019, et enregistré le 7/02/2019 à la recette des finances de Raoued Ariana sous le n°19300436, quittance n°0130036, Monsieur Mohamed Ben Bennour Moulehi, a donné en location gérance à Monsieur Youness Ben Hédi Ben Ali Hasnaoui, la totalité de son fonds de commerce sis au local situé à l'Avenue Habib Bourguiba n°1 Cité La Gazelle Ariana, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

La location gérance a été consentie pour une durée de deux années à partir du 1er février 2018 au 31/01/2021.

Une mention de cette annonce a été insérée aux Journaux Echourouk et le Quotidien du 20/2/2019.

2019T00357FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 14/02/2019, enregistré à la recette des finances Bou Argoub 14/02/2019 quittance n°M005151 sous le n° d'enregistrement 19300520M. Abdallah Ben Mohamed Labidi, a confié à titre de location à M. Ahmed Ben Mohamed Abbas Belhedi tout le fonds de commerce sis à la rue révolution 8040 Bou Argoub exploité comme Boulangerie et industrie de pâtisseries.

Cette location a été conclue pour une durée d'une année commençant à courir le 01 Mars 2019 et se termine fin février 2024 renouvelable par tacite reconduction.

2019N00267FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat de location de fonds de commerce enregistré à la recette des finances Tarek Ibn Zied en date de 13/12/2018 sous n°18305810, quittance n°M101979 Mr Amor Gharbi titulaire de la CIN n° 01468623 délivrée à Tunis le 21/8/1999 a loué à la société BEST MEDICAL titulaire de matricule fiscal n°1608294M la totalité d'un fonds de commerce dont l'ensemble des composants physiques et morals pour l'exploitation de vente des produits parapharmaceutiques sise à Avenue 14 Janvier Bizerte, pour une durée d'une année renouvelable à compter

le 01/10/2018, cet avis est publié dans les journaux Echourouk et le Quotidien du 16/02/2019.

2019W00115FCCC3

Location gérance d'un fonds de commerce

Par actes sous seing privés enregistrés à la recette des finances Djerba, successivement, le 01 novembre 2018 quittance M083675 numéro 18303669 et le 16 janvier 2019 quittance M005675 numéro 1990015, la société Ulysse SA, société anonyme inscrite au registre de commerce au greffe du tribunal de première instance de Tunis sous le numéro B1111881996, ayant pour matricule fiscal 030646/B/A/M/000, a donné en gérance libre le fonds de commerce de l'hôtel "Ulysse Palace", situé à Djerba, à la société Tourisme Services et Loisirs (TSL) société à responsabilité limitée inscrite au tribunal de première instance de Tunis sous le numéro B0147152008, et ayant pour matricule fiscal 1056987/Q/A/M/000, et ce pour une durée de huit ans commençant le 1 février 2019 et finissant le 31 janvier 2027.

Il appert de l'attestation délivrée le 12 septembre 2018 par le greffe du registre de commerce du tribunal de première instance de Tunis à la demande de Maître Sarhane Marzouk, avocat, que ledit fonds de commerce est grevé de 13 nantissements.

La présente annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Echorouk parus le 16 février 2019.

2019401099FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom du club : Sport Bouliste Le Kram (SBK).

Siège : 14 rue Martyrs 2089 Kram ouest.

Objectifs :

- La participation aux compétitions sportives sous la direction de la Fédération tunisienne de pétanque.

Président de l'association : Mustapha Fekih Ali

Vice-Président de l'association : Sahbi Touhami

Secrétaire général : Zine al abidine Hafaiedh

Trésorier : Adel Letaief.

2019R00650APSF1

Constitution d'une association amicale

Nom : Association Amicale "EL MAHABBA" des Fonctionnaires et des Ouvriers de la Commune de Jerissa.

Siège : Commune Jerissa

Les objectifs :

- Consolider les liens d'amitiés entre les fonctionnaires et les ouvriers de la commune de jerissa.

- Participer au soutient matériel et psychologique entre les fonctionnaires et les ouvriers de la commune de Jerissa.

- Participer à l'évolution de la région de Jerissa

- Poursuivre les projets sociaux à leur avantage.

- Réaliser des activités de loisirs.

Les membres fondateurs :

Naimi Faouzi : Président

Khammassi Kamel : Vice président

Trabelsi Omar : Secrétaire général

Naimi Saida : Secrétaire générale adjoint

Jebari Farida : Secrétaire aux finances

Guatri Abdelwahab : Secrétaire adjoint aux finances

Sebei Amira : Membre chargé des médias et de la communication

Housni Ali : un membre chargé de divertissement

Fadhli Hejer : Membre chargé des affaires sociales

Mejri Adel : Membre d'honneur.

2019R00651APSF1

Constitution d'une association

Suite au procès-verbal de Abdaoui HENDA, l'huissier de justice sous le reçu d'opposition n°14559 du 18/10/2018 s'est constitué l'association "l'Avenir de Développement et de Coopération"

Catégorie : Educative, sociale - culturelle

Siège : Sidi Mtir

Objectif : Développement du travail éducatif, social et culturel

Président : Jalel Eddine Rhouma

Secrétaire Général : Khaled Rhuihem

Trésorier : Lazhar Rhouma.

2019S00369APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association nassayim masrahiya - skhira

Siège : Maison de culture Skira

Objectif : Association culturelle à but non lucratif spécialisée dans le théâtre, les arts visuels et le patrimoine.

PV N°5907 du 30/7/2018.

2019X00339APSF1

Constitution d'une association

Dénomination de l'association : Initiative pour le développement de l'environnement et de l'économie solidaire et sociale (IDEESS)

Domicile de l'association : Route de Aithet chleya immeuble Nashwa 3060 Maharès

Objet de l'association : Affaires générales

Les objectifs de l'association :

- Contribuer au développement économique social et solidaire

- Promouvoir la santé environnementale,

Enregistrement : 7532 du 2/10/2018.

2019X00354APSF1

Constitution d'une association sportive

- Nom de l'association: Association STIR sport, culture et travail

- L'adresse de l'association: STIR-Zarzouna- BP 45/46 CP : 7018

- Objectifs de l'association : Organisation d'activités sportives et culturelles au profit du personnel de la STIR.

- Termes de référence de l'association : Divers disciplines sportives individuelles et collectives.

- Membres de l'association :

1. Président : Férid Chammakhi

2. Vice-Président : Hatem Ghali

3. Secrétaire Général : Nabil Masri

4. Trésorier : Nabil Dhaouadi.

2019W00117APSF1

Homologation de résolutions

Avis

Conformément au P.V de l'A.G.O du Club Sportif de Lutte de Douar Hicher en date du 8-12-2018 enregistré à la recette des finances Den Den en date du 15-02-2019, n° d'enregistrement 19800349 a été élu un nouveau bureau pour une période de 4 ans : Président : Néji Mastouri, Trésorier : Kamel Marzouki.

2019T00360APSF2

Avis

Suite à la réunion du 8/01/2019 des copropriétaires de l'Immeuble GRAZIELLA, 47 Avenue Farhat Hached Tunis, ils se sont mis d'accord à désigner Mr Mettichi Hatem comme syndic de l'Immeuble et Mme Hayet Grami comme trésorière du syndic, qui sont chargés de signer ensemble les chèques concernant le compte de syndic ouvert à Tijari Bank. Les PV sont enregistrés à la recette des finances n°19700521 et 19700729.

2019T00369APSF2

Avis

Le bureau syndical de l'immeuble OLIVIA sise Route de Gremda Avenue Carthage Sfax annonce le renouvellement de ses membres conformément au pv de l'assemblée générale réunie le 30-01-2019

Le pv est enregistré à la recette des finances Abou Kacem Echebbi le 15-02-2019, enregistrement N° 19800494 quittance n°M019988.

Le nouveau bureau syndical de l'IMM OLIVIA est élu comme suit :

- Président du syndic : Mr Akram Bouhamed

- Trésorier : Mr Mounir Ayedi

Les personnes suivantes sont des membres :

- Mr Sofien Dabbech

- Mr Med Ali Boukhris

- Mr Noureddine Ben Abdallah

- Mr Issem Hammemi.

2019X00347APSF2

Le syndic de l'immeuble sis au n°151 Avenue de la Liberté le Belvédère - Tunis

Suivant le PV de l'AG en date du 21 novembre 2018 enregistré à la recette des finances de Rue d'Autriche - Tunis, le 10 décembre 2018, sous le n°18806561 ; Quittance n°M095739.

Il a été décidé à l'unanimité ce qui suit :

1) Nomination de M. Mohamed Jaafar Elaouani en qualité de Président

2) Nomination de M. Moez Kaaniche en qualité de trésorier

3) Nomination de Mme Olfa Atallah Galichet en qualité de secrétaire

Ce bureau est désigné jusqu'à la fin de l'année 2018 et pour une période de 3 ans à compter du 1er janvier 2019 (2019-2020-2021), conformément au règlement de copropriété.

2019401108APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente immobilière aux enchères

1- Les poursuivants :

1) Les héritiers de Md Ben Ayed : ses enfants majeurs Najiba, Wasila, Md, Latifa et Zayneb B Ayed.

2) Les héritiers Manoubia B Ayed qui sont ses enfants majeurs issus de son mariage avec Abdelaziz Boufahja qui est décédé : Fawzia, Md Sadok, Samir, Salwa, Nawrez et Lotfi Boufahja.

3) Les héritiers Ali B Ayed : sa femme Hnifa Bouatia et ses enfants majeurs : Sami, Basma, Ilham, Sonia et Aymen B Ayed.

4) Les héritiers Baya B Ayed qui sont ses enfants issus de son mariage avec Mekki Mazhoud qui est décédé : Kmaira, Jamila, Radhia, Saida, Nejma, Nouredine, Md, Nacir, Hafedh et Leila Mazhoud.

Domiciliés au cabinet de leur avocat sis - dessous indiqué.

II- L'avocat poursuivant :

Me B Amor Tahar, avocat à la cassation 21 rue de Malte Tunis.

III- Le poursuivi :

Mr Ahmed Ben Md Ben Ahmed Ben Ayed, domicilié au 37 rue de Mauritanie le Bardo Tunis.

IV- Désignation de l'immeuble à vendre :

Les enchères porteront sur la totalité du R D C de la villa sise au 37 rue de Mauritanie le Bardo Tunis d'une sup. de 218 m² dont 151 m² bâtis. Fondation et dalle en béton armé, murs en briques, cloison en briques de 0,10 ; portes et fenêtres en bois. L'immeuble est dans un état moyen qui nécessite des aménagements. Il se compose d' 1 entrée principale qui donne sur 1 séjour, à sa droite 1 ch. Et en face un couloir à droite duquel se trouve 1 ch, Et à sa gauche 1 VC + douche puis il y a 2 ch. et une cuisine. Un couloir contourne l'ext.

La surface non bâtie qui est de l'ordre de 57 m² constitue un jardin. Les escaliers y existants participent du premier étage appartenant à Mr Ahmed B Ayed.

- La mise à prix :

La mise à prix a été fixée en application de l'art. 411 du C. P .C .C - à la somme de 211 874 d 884 et ce par l'expert Mr Mehri Othman commis par O S R n°83345 rendue le 13.12.2016 par Mr le président du tribunal de 1ère instance de Tunis a été rabaissée de 40 pour cent, elle est donc de l'ordre de 127 124 d 930.

VI- Date des enchères et tribunal saisi :

Les enchères auront lieu au tribunal de 1ère instance de Tunis à partir de 9 h du matin au palais de justice Av bab bnat Tunis le mardi 26/3/2019.

VII- Visite de l'immeuble :

La visite des lieux est possible durant la semaine.

N.B :

1) Les étrangers ne peuvent participer aux enchères que s'ils sont munis d'une autorisation de Mr le gouverneur de Tunis.

2) La participation aux enchères n'est possible que par le biais d'un avocat et après consignation du 1/3 de la mise à prix.

3) La consultation du cahier des charges peut se faire soit au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis soit à l'étude de l'avocat poursuivant.

2019T00361VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Chaker Avocats

Tél : 71.257.859

MF : 1139464/A/A/M/000

A la demande de la CIAR 3, rue Hollande Tunis.

Contre les parties saisies : Hts Abdessatar Bennour sa veuve Moufida Metoui et ses enfants Nadia, Jihede et Insaf CIN inconnues 78, rue Joubail Chotrana 3 la Soukra.

A la diligence de "Cabinet Chaker Avocats" représenté par Maître Yahia Chaker 38, rue Ghandi Tunis.

Immeuble à vendre : les 3000 parts indivises du T.F 25084 Ariana consistant en un terrain de 1ha 75 a 95 ca sis à Chotrana 3 rue Joubail n°78 comprenant une villa de 2 étages de 696 m² bâtis composée d'un salon, 7 chambres, 3 salles de bain, 2 cuisines, 3 salles d'eau, un studio d'une chambre de 42m2 et un studio de 62m2 de 2 chambres cuisine et salle d'eau, garage et piscine.

Mise à prix : 2.400.950d, 000 frais en sus.

Date et lieu de la vente : Lundi 25/3/2019 devant le tribunal de 1ère instance d'Ariana à 9h.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2019T00362VEPA1

Vente d'un fonds de commerce

Pour la 2ème fois Suite à la déchéance de l'affaire possessoire en 1ère instance et en appel intenté par madame Mbarka Dhiffellewi

Etude de Me Mohamed Guenniche

Huissier Notaire à Borj El Amri

Tel : 23.347.425

Créditeurs auteur des poursuites :

Hatem Khalfi, élisant domicile en l'étude de son avocate Yossra Gmach, sise au 2 Avenue 20 mars- Angle Commandant Bjaoui - Résidence Amira - 1er étage - Le Bardo 2000.

Débiteur condamné :

M.Hatem Kmiri, domicilié en son local comercial sis à sidi Khalef, donnant sur la rue du marché Soukjedid- Sidi mehrez prés de la maison de l'enfance à el hafsia -Gouvernorat de Tunis.

Document exécutoire :

Ordonnance immédiate (commerciale) rendue par le tribunal de première instance de Tunis 1 sous le n° 33930du 13/11/2014.

Fonds de commerce proposé à la vente:

Sis à Sidi Khalef donnant sur la rue du Souk Jedid à Sidi Mehrez prés de la maisons de l'enfance à el hafsia - Gouvernorat de Tunis, dont la propriété revient au condamné M. Hatem Kmiri avec tous éléments et composants consistant en :

1/ le droit de bail

2/ les éléments immatériels consistant en la clientèle, l'achalandage, l'adresse du local, son nom commercial à savoir (Hatem tissus de luxe -Rideaux linge de maison et tapisserie) et le droit de bail.

3/ Les éléments matériels consistant en tous les biens meubles et matériels essentiellement 50 coupons de tissus de différentes formes et des ensembles de rideaux d'ameublement de chambres, des quantités de coupons de tissus en satin.

Prix d'ouverture :

Soixante treize mille huit cent dinars (73.800d.000) après la réduction de 10% dont :

1/ dix neuf mille huit cent dinars (19.800d.000) après la réduction de 10% pour les éléments matériels.

2/ cinquante quatre mille dinars (54.000d.000) après la réduction de 10% pour les éléments immatériels.

Frais :

L'acheteur adjudicataire assume tous les frais du jugement.

Date et lieu de la vente :

La vente est fixée pour le jeudi correspondant au 14/3/2019 à 13H et suivantes sur les lieux au siège du fonds de commerce sis à Sidi Khalef donnant sur la rue Souk Jedid à Sidi Mehrez prés de la maison de l'enfance à el Hafsia Gouvernorat de Tunis.

Chaque personne intéressée par l'achat est tenue de contacter l'huissier notaire et de lui demander de lui faire visiter, voir et consulter le cahier des charges en tout horaire administratif.

Remarque :

La participation à la vente aux enchères n'est autorisée qu'à celui qui consigne, la somme de vint cinq mille dinars (25.000d.000) moyennant un chèque certifié déposé chez l'huissier notaire responsable de la vente.

Ne peut Bénéficier de la mise en vente aux enchères que celui qui aura avancé la totalité du prix et des frais en espèces ou par chèque certifié.

2019R00648VEPA1

Vente immobilière

Etude Maître Imed Mseddi

Avocat à la cour de cassation

Partie poursuivante :

Banque Arabe de Tunisie, société anonyme, RC n°B167001997, représentée par son représentant légal qui a élu domicile chez Arab Debt Recovery sise à 5 rue Talleyrand 8ème étage 1002 Tunis Représentée par Maître Imed Mseddi, avocat à la cour de cassation, 12 rue Salem Harzallah 3000 Sfax MF 501961F/A/P/000.

Partie saisie :

Mohamed Ali Ben Aouicha, armateur, RC n°A118567997 demeurant au nouveau port de pêche de Sfax et route Gremda km 2,5 n°62 impasse Mezghanni Sfax.

La propriété à vendre :

La totalité de 115.0625 parts à l'indivision du titre foncier n°20589 Sfax dénommé "Mohamed Ali" (constitué de 526 parts) sis à route Gremda km 2,5 au bord de deux rues,

d'une superficie de 526 m² représentant un terrain sur lequel est bâti une villa de 2 étages la superficie de chacun est de 244 m², un garage au coin sud-ouest et une petite chambre.

Le premier étage est constitué d'une véranda, un hall, un séjour, une réception, 3 chambres, une salle de bain, une cuisine et une véranda sud-est, le deuxième étage est constitué d'un balcon, 4 chambres, un séjour, une réception, un hall, une salle de bain, une cuisine et un 2ème balcon à l'est selon l'expertise.

Mise à prix : fixée à quatre vingt quatorze mille dinars (94.000,000D) en plus des frais et honoraires fixés par le tribunal.

L'enchère ne peut être effectuée que par avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix au moins à la caisse des dépôts et consignation ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

Lieu et date de la vente :

La vente aura lieu à l'audience des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax sis au plais de justice rue Victor Hugo Sfax le lundi vingt cinq mars deux mille dix neuf 25/3/2019 à partir de neuf heure du matin.

Constat et visite de l'immeuble :

Le constat et la visite de la propriété à vendre peut s'effectuer quotidiennement, pour de plus amples renseignements il y a lieu de contacter l'avocat de la partie poursuivante aux horaires administratifs et de prendre connaissance du cahier de charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Sfax.

2019X00343VEPA1

Vente aux enchères du bien inscrit sujet du titre foncier n°29220 Médenine

Après réduction de prix de 40%

Partie poursuivante : Hafed Melek travailleur demeurant à l'impasse Ellejmi Entrer Melek n°7 Sakit Ezit Sfax.

Partie saisie : Immed Ejbali, travailleur demeurant Hôtel Dar Jerba Midoun Djerba.

L'avocat chargé de suivie de procédures : Maître Hédi Boukchim son bureau situé avenue Salah Ben Youssef Houmt Souk Djerba.

Titre inscrit : Un avertissement objet de remplacement pour une saisie arrêt sur tout le bien sujet du titre foncier n°29220 Médenine dénommé SINDA fait objet d'un préavis au endetter par l'huissier notaire à Djerba Maître Ebrahime bonaji en date du 25/9/2018 selon numération n°6101 et a été inscrit par le même huissier notaire à la direction régionale de conserve de la propriété foncière de Médenine en date du 9/10/2018 volume Médenine 01 n° 7559.

Constat de la propriété objet de la saisie arrêt : est représenté par tout le bien dénommé SINDA sujet du titre foncier n°29220 Médenine et situés à la région de Arko délégation de Midoun Djerba Gouvernorat de Médenine d'une superficie de 4620 m² divisé en 4620 portions constituer de la tranche n°1 du plan particulier du titre dit et instituer par exécution du jugement réquisitionner par la cour immobilière section de Médenine le 14/6/2016 selon la demande d'inscription n°5314 présentér le 24/5/2001.

Les Hypothèques Inscrites sur le titre foncier :

Hypothèque inscrite en faveur de la société Tunisienne de Banque d'une valeur de 25.000 Dinars volume Médenine 9/2009 n°5594 en date du 02/12/2009.

Hypothèque inscrite en faveur de la société Tunisienne de Banque d'une valeur de 5.000 Dinars volume Médenine 5/2011 n°2881 en date du 7/9/2011.

Hypothèque inscrite en faveur de l'Arabe Tunisie Banque d'une valeur de 50.000 Dinars volume Médenine 6/2015 n°4169 en date du 22/12/2015.

Hypothèque inscrite en faveur de l'Arabe Tunisie Banque d'une valeur de 53.000 Dinars volume Médenine 1/2016 n°261 en date du 25/01/2016

Mise à prix : Quatre cent sept mille sept cent trente dinars (407.730.000 D)

Date et lieu de la vente : Salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Médenine située au palais de justice avenue 2 Mai 1966 Médenine, lundi matin le dix huit mars deux mille dix-neuf (18/3/2019) à partir du neuf heures du matin et suit.

Conditions de visite de l'Immeuble : Pour plus d'information contacter le service civil de tribunal de première instance de Médenine et au bureau de l'avocat chargé de suivie Maître Hédi Boukchim situé avenue Salah ben Youssef Houmt Souk Djerba Tél 75 656 327 lieu ou le cahier des charges a été déposé de plus vous pouvez visiter le bien immobilier chaque jour dans les heures de travail administratif.

2019M00129VEPA1

Vente aux enchères

Le Lundi correspondant au 25 Mars deux mille dix neuf (25/3/2019), à partir de neuf heures, près de la chambre des ventes près du Tribunal de Première Instance de Nabeul, il y'aura lieu d'une adjudication du bien cité dessous selon les conditions sous mentionnées :

1/ Le créancier/l'Adjudicataire : Banque EL BARAKA TUNISIE (Banque de Financement Tuniso-Saoudien précédemment) en la personne de son représentant légal, société anonyme, dont numéro de registre de commerce près du tribunal de Première Instance de Tunis est 8137451996, sise 88, Avenue Hédi Chaker 1002 Tunis, ayant élu domicile en l'étude de son avocat Maître Kmicha, sise 1, Rue Taieb Mhiri Kairouan.

2/ Le débiteur/Le Propriétaire du Bien saisi :

Les héritiers de la défunte Hbiba Bent Touhemi Ben Hmida Zogli et qui sont :

1/ Mamiya Bent Mehrez Ben Sadok Hattab.

2/ Sadok Ben Mehrez Ben Sadok Hattab.

3/ Mustapha Ben Mehrez Ben Sadok Hattab.

4/ Leila Bent Mehrez Ben Sadok Hattab.

5/ Youssef Ben Mehrez Ben Sadok Hattab.

6/ Hssine Ben Mehrez Ben Sadok Hattab

7/ Zouhair Ben Mehrez Ben Sadok Hattab (Leurs numéros de CIN ne sont pas connues malgré la correspondance du Receveur de Kelibia).

8/ Maher Ben Mehrez Ben Sadok Hattab (le Débiteur initiai Actuel) titulaire de la CIN n°01849514 et demeurant tous Rue Luxembourg, cité Merdes à Kelibia Gouvernorat de Nabeul.

3/ L'Avocat chargé des poursuites :

Maître Mohamed Kmicha, avocat près de la cour de cassation, dont étude sise 1, Rue Taieb Mhiri Kairouan, titulaire du matricule fiscal n°000 /P/A/765060N.

4/ Le Bien objet de vente :

Tout le Bien qui consiste en un bâtiment contemporain construit récemment, destiné à l'habitation sis Rue Luxembourg Hay Merdes de la Délégation de Kelibia et du Gouvernorat de Nabeul, équipé d'eau potable, d'Electricité, de Compteur Privé, et de canaux des eaux usées reliés aux canaux d'assainissement, un Bien non immatriculé près de la Conservation de la Propriété Foncière, construit selon le plan parcellaire de la Municipalité de Kelibia dans le côté Nord du lot n°5 appartenant au nommé Maher Chattab, d'une contenance de deux cent Vingt Cinq mètres carré (225 Mètres Carré), délimité du coté Nord par le bien appartenant à Kamel et Noureddine nés Ali ABI, de l'Est par une route, au fond par le bien de la deuxième partie du lot, par l'Ouest par le bien appartenant à Abdelkader Saddedi, le bâtiment est constitué de :

1. Un Rez-de-chaussée qui consiste en un appartement comportant une salle de séjour, une cuisine, 4 chambres, une salle de bain, un Hall, un séchoir des deux cotés Est et Ouest, un Entrepôt et des escaliers menant au premier étage, au deuxième étage et au toit, d'une contenance de 170 Mètres Carré Couvert.

2. Un premier étage qui est constitué de deux appartements, le premier à droite et le deuxième à gauche, chacun d'eux est constitué d'une salle de séjour, une cuisine, deux chambres, une salle de bain, un hall, et des escaliers menant au deuxième étage et au toit, d'une contenance de 150 mètres carré Couvert.

3. Un deuxième étage qui est constitué de deux appartements, le premier à droite et le deuxième à gauche, chacun d'eux est constitué d'une salle de séjour, une cuisine, deux chambres, une salle de bain, un hall et des escaliers menant au toit qui comporte une chambre pour conserver les meubles, d'une contenance de 150 mètres carré couvert.

Le présent bâtiment est contemporain, dans un très bon état, ses murs sont construits de briques, son plafond en béton, la majorité du sol est tapissé de carrelage de type céramique de haute qualité, et tous les contours des portes et des fenêtres sont en marbre italien blanc, le bâtiment est bien construit, ses fournitures sont bien conçues et les fenêtres et les portes sont de menuiserie aluminium, le présent bâtiment est équipé de tous les équipements nécessaires comme l'Electricité, l'eau potable et la majorité du plafond est constitué de plâtre.

5/ Le prix de départ :

Le prix de départ du bien objet d'adjudication est fixé à deux cent quatre vingt et onze mille neuf cent cinquante dinars (291.950,000 Dinars). Ce montant est considéré comme prix de départ.

6/ Visite et inspection du Bien :

Il est possible de visiter le bien pendant les horaires administratifs.

Pour toute autre information, veuillez contacter l'avocat Maître Mohamed Kemicha, en son étude sise 01, Rue Taieb Mhiri Kairouan, celui qui est chargé du suivi ou contactez le greffe du tribunal de première instance de Nabeul où se fait le dépôt du cahier des charges, la surenchère n'est possible que par l'Intermédiaire d'un avocat et celui qui est intéressé par l'achat doit garantir le un tiers du prix de départ ou donner un chèque bancaire certifié ou présenter une garantie bancaire/cautionnement.

2019401101VEPA1

Avis aux créanciers

Annonce de distribution

Le greffier du tribunal de première instance de Tunis annonce qu'on va procéder à la distribution du montant de 184 600d 000 consigné à la trésorerie générale de la Tunisie en vertu du reçu n°R011245 du 21/12/2017 revenant à la partie saisie héritier Hichem Jridi objet de l'affaire de distribution n°1098.

Tout créancier doit présenter ses titres de créance dans un délai de 30 jours à peine d'échéance et une demande de participation à la distribution par un avocat.

2019T00363VEPA2

Société tunisienne des produits détergents

Société à responsabilité limitée

Au capital de 40000.000dt

MF: 349692 X

RC : B162691996

Siège social : 1 rue de Sousse Yassminette Ben Arous

En vertu de la décision émanante de la cour de règlement judicaire de tribunal de première instance de Ben Arous le 4/02/2019, Maître Ezzeddine Anis, domicilié au 52 rue Pierre Du Coubertin App n°01 Tunis, a été nommé administrateur judicaire sur la société tunisienne des produits détergents pour détecter sa situation financière ainsi que vérifier sa capacité de survie et dans ce cas préparé un plan de redressement ou cession au tiers sous le contrôle de juge commissaire madame Feten Darwich.

Il appartient à tous les créanciers de présenter leurs dettes et leurs courriers au administrateur judicaire par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai maximum de 30 jours à partir de cette publication à l'adresse suivante : Maître Anis Ezzeddine boite postale n°68 bab Suika Tunis.

2019T00365VEPA2

Avis aux créanciers

Faillite Société JET TEX

RC : B145081998

MF : 229908B/A/P/000

Faisant suit au procès-verbal du Tribunal de première instance de Tunis 2 pour l'affaire n°04, du 27 septembre 2018, il a été décidé la nomination de Monsieur Mondher Hamdi le syndic de faillite de la société JET TEX.

Les créanciers de la société doivent remettre les justificatifs légaux de leurs créances au bureau du syndic sis à l'immeuble n°2, 2ème étage route Mjez el Beb cité Bougatfa 2 Sidi Hcine Tunis, et ce dans un délai de 15 jours à compter de la publication de la présente annonce au JORT.

Ce délai est augmenté de soixante jours à l'égard des créanciers domiciliés hors du territoire tunisien, ainsi qu'à l'égard des dettes fiscales et celle revenant à la caisse nationale de sécurité sociale.

Pour plus de renseignements, contactez le bureau du syndic de faillite au : 71559671.

2019R00639VEPA2

Avis d'appel d'offre

Cession d'un bien Immobilier et fonds de commerce comme étant un tout Indivisible

Société LES «BARCIDES»

Société à responsabilité limitée en liquidation

MF : 0411447Q

En vertu de l'autorisation du juge commissaire du tribunal de première instance de Sousse 2 en date du 16/01/2019 la société les Barcides société en liquidation représentée par le liquidateur Mr Bouhaoual Samir met en vente par appel d'offre d'un bien immobilier et un fonds de commerce comme étant un tout indivisible :

- Bien Immobilier : un terrain avec titre foncier n°68234 Sousse sise à Hammam Sousse d'une superficie de 170 m² contenant un immeuble composé d'un sous sol, Rez-de-chaussée et un étage. - Fonds de commerce d'un restaurant touristique exploité dans le local cité en dessus.

Les personnes intéressées sont invitées à se présenter au bureau de liquidateur Bouhaoual Samir sise à la Route touristique chatt mériem 4042 (prés de station de carburant staroil) Tél : 73344332, pour retirer le cahier de charges contre le paiement de 150 dinars non remboursables.

Les offres doivent être adressées par poste recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :

Monsieur le Juge Commissaire du tribunal de première instance Sousse 2 Adresse : Avenue Yasser Arafet Sahloul 1 Sousse sous pli fermé ne précisant pas l'identité du soumissionnaire et portant la mention :

«A ne pas ouvrir - Appel d'offre de cession actif société les BARCIDES»

La date limite de réception des offres est fixée le 15/4/2019 le cachet de la poste faisant foi.

Sera rejetée toute offre ne contenant pas les documents prévus par le cahier de charges ou parvenue après le dernier délai de réception des offres ou dont l'enveloppe externe comporte l'identité du soumissionnaire.

2019S00366VEPA2

Décision d'ouverture de la procédure de Règlement judiciaire

Société GRANITA DE CONFECTION «TEXP»

Société unipersonnelle à responsabilité limitée

Société Totalement Exportatrice

Siège social : Route de Soukra Km 2,5- El Kanal - Sfax

MF : 580010D

RC : B115442003

En vertu du Jugement du Président du Tribunal de Première Instance de Sfax 2 du 7 Février 2019 sous le n°48, il a été ordonné ce qui suit :

- L'ouverture de la procédure de règlement judiciaire au profit de la société GRANITA DE CONFECTION et l'ouverture de la période d'observation. Le dossier a été confié au juge commissaire au sein dudit Tribunal afin de contrôler la procédure,

- La désignation de l'expert comptable Afef Aribi en qualité d'administrateur judiciaire, chargée d'élaborer un plan de redressement, qui sera remis au Juge Commissaire dans 3 mois,

- La suspension des actes d'exécution visant le recouvrement de dettes antérieures à la date d'acceptation de la demande de règlement judiciaire durant la période d'observation, à l'exception de celles relatives aux créances revenant aux salariés soumises à autorisation, exception faite des montants non saisissables,

- La suspension des actes d'exécution visant la récupération des biens meubles ou immeubles pour défaut de paiement d'une créance durant la période d'observation,

- L'arrêt du cours de tous les intérêts et pénalités de retard et la suspension des délais de déchéance durant la période d'observation, et l'interdiction à la Société débitrice durant ladite période de céder ou de donner en garantie son actif immobilisé,

- Fixer la date de cessation de paiement au 24/01/2019,

- L'insertion de la présente Décision au registre de commerce de la Société débitrice, la transmission d'une copie à la Commission de Suivi des Entreprises Economiques et sa publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Les créanciers sont tenus d'inscrire leurs créances antérieures à l'ouverture de la procédure de règlement judiciaire et de présenter les documents justificatifs au bureau de l'administrateur judiciaire sis à l'Avenue 18 Janvier Immeuble BAYA 3ème étage Bureau n°2 Sfax, tél 53 923 326, dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication au Journal Officiel et 60 jours pour les créanciers étrangers.

2019X00349VEPA2

Avis aux créanciers

Nomination d'un liquidateur

En vertu du jugement n°27239 rendu par la cour d'appel de Nabeul en date du 13 décembre 2017, il a été déclaré la liquidation de la société de Participation «Superette Ben Fadel» sise à la place 7 Novembre, Menzel Temime 8080 (MF : 000CN571690/P) et la nomination de Monsieur Faouzi Ben Salem liquidateur.

Il appartient aux créanciers de présenter dans les délais légaux, leurs dettes ordinaires, privilégiées ainsi que les garanties, au liquidateur, soit directement à son bureau sis au 15 rue Ennozha Nabeul 8000 contre décharge, soit par lettre recommandée avec accusé de réception.

2019N00265VEPA2

Nomination d'administrateur judiciaire

Société Hôtelière Saphir

M.F : 0012402E/A/M/000

R.C : B183052000

En vertu de la décision numéro 257 rendue par le président du tribunal de première instance de Grombalia le 11/02/2019, il a été décidé l'ouverture des procédures de règlement

judiciaire au profit de la société Hôtelière Saphir pour une période de neuf mois avec la Nomination de son excellence Madame Najah Hamdi Juge Commissaire et de Maître Aifa Badreddine administrateur judiciaire pour enquêter conformément à la loi afin de déterminer la situation économique, financier et social de l'entreprise sous le tutelle du juge commissaire et de préparer un rapport préliminaire reflétant la réel situation de l'entreprise qui sera présenter son excellence le président au plus tard de deux mois.

Aussi préparer un rapport final contenant le plan de sauvetage soumis par la société demandeuse au juge commissaire au plus tard neufs mois à compter de la date de la publication de cette résolution.

Ceci dit Les éventuelles créanciers sont invités à déposer leurs créances entre les mains d'administrateur judiciaire et ce dans un délai de 30 jours à partir de la parution du présent avis dans son bureau sis au Rue 8300 Immeuble L'uxor 2 Etage 3 - Bureau -B3.5, Montplaisir - Tunis.

2019401127VEPA2

Remplacement du liquidateur

N° CIN du Demandeur de liquidation : 00514035 du 16/8/2011

Suivant décision émanant du tribunal de première instance de Manouba en date du 5/02/2019, il a été décidé le remplacement du liquidateur Mustapha Rezeg par le liquidateur Ameur Mansour domicilié au 53, Rue Echam 2ème Etage App N°6 - 1002 Tunis - Tél : 71 830 168, dans le dossier n°107 relatif à la liquidation Bechir Ben Hamda Ben Aamara Khyari.

2019401137VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

Société CLINIQUE EL AMEN NABEUL S.A.

Société anonyme

Au capital de 16.093.000 dinars

Siège social : Immeuble Espace Carthage bloc A,

Les Jardins du Lac, Les Berges du Lac, 1053, Tunis

RC : B3141752012

M.F : 1236886 N/A/M/000

CNSS : 553499-17

Messieurs les Actionnaires de la Société CLINIQUE EL AMEN NABEUL SA sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 15 mars 2019 à 18H à la Clinique sise au Boulevard Hédi Nouira, Lotissement Hermitage, 8000 Nabeul, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018,

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les comptes relatifs à l'exercice 2018 et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des Etats Financiers clos le 31 décembre 2018 et affectation des résultats,

4- Quitus aux administrateurs,

5- Information de l'assemblée générale ordinaire des déclarations d'administrateurs,

6- Pouvoirs.

2019401095SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

IMMOBILIERE MAHBOUBINE S.A.»

Société anonyme

Au capital de 1.000.000 dinars

Siège social : BR 3, résidence l'OASIS, avenue Hédi Nouira - cité Ennassr n°2037 Ariana

Identifiant fiscal : 0719056H/N/M/000

Messieurs les actionnaires de la société "IMMOBILIERE MAHBOUBINE S.A." sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 8 mars 2019 à 12 heures au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion 2017;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes ;

- Examen et approbation des états financiers 2017;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats;

- Nomination des administrateurs;

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

- Pouvoirs pour formalités.

2019401096SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société CLINIQUE AMEN BIZERTE S.A.

Société anonyme

Au capital de 16. 200.000 DT

Siège social : Immeuble Espace Carthage Bloc A , Les Jardins du Lac, Les Berges du Lac, 1053, Tunis

RC : B115832013

MF : 128250 Q/A/M/000

CNSS : 324624-62

Messieurs les Actionnaires de la Société CLINIQUE AMEN BIZERTE S.A. sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 22 mars 2019 à 18h 00 à la Clinique sise à Cité EL JALAA, Lotissement BEN AISSA, 7000, Bizerte à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les comptes relatifs à l'exercice 2018 et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des Etats Financiers clos le 31 décembre 2018 et affectation des résultats,

- Quitus aux administrateurs,

- Désignation ou renouvellement des mandats des administrateurs venant à échéances,

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Information de l'assemblée générale ordinaire des déclarations d'administrateurs,

- Pouvoirs.

2019401107SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Promotion Touristique et de Plaisance SPTP

S.A au capital de 2.333.330 Dinars

MF : 0373174T

RC : B139941996

Elisant domicile au 5, Rue du Lac d'Annecy (Immeuble Radio Shems Fm) les Berges du Lac Tunis 1053

Les actionnaires de la Société de Promotion Touristique et de Plaisance sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mercredi 27 mars 2019 à 16 H au siège de la société Gammarth Immobilière Immeuble AL KARAMA HOLDING Rue du Lac d'Annecy Passage du Lac Malawi- Les Berges du Lac - Tunis 1053 pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la convention avec la société Gammarth Immobilière,

2-Approbation de la cession des biens immobiliers propriété de la société,

3- Pouvoirs.

2019401111SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

Société CLINIQUE EL AMEN BEJA S.A.

Société anonyme

Au capital de 3.332.151 dinars

RC : B2410842009

MF : 1086119 S/A/M/000

Siège social : Immeuble Espace Carthage bloc A, Les Jardins du Lac, Les Berges du Lac, 1053, Tunis

CNSS : 311612-48

Messieurs les Actionnaires de la Société CLINIQUE EL AMEN BEJA S.A. sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le Jeudi 21 Mars 2019 à 16h au siège social de la Société Amen Santé sis Imm. Emeraude Center, les Jardins du Lac, Les Berges du Lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018,

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les comptes relatifs à l'exercice 2018 et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des Etats Financiers clos le 31 décembre 2018 et affectation des résultats,

4- Quitus aux administrateurs,

5- Information de l'assemblée générale ordinaire des déclarations d'administrateurs,

6- Pouvoirs.

2019401131SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

Société CLINIQUE EL AMEN LA MARSA S.A.

Société anonyme

Au capital de 4.935.000 dinars

Siège social : 15 avenue de la République, 2078 La Marsa - Tunis

RC : B144751996

M.F : 0082736 N/A/M/000

CNSS : 00142371-72

Messieurs les Actionnaires de la Société CLINIQUE EL AMEN LA MARSA S.A. sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 21 mars 2019 à 9 h

au Siège social de La Société AMEN SANTE sis l'immeuble Emeraude Center, Les Jardins du Lac, Les Berges du Lac, 1053, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018,

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les comptes relatifs à l'exercice 2018 et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des Etats Financiers clos le 31 décembre 2018 et affectation des résultats,

4- Quitus aux administrateurs,

5- Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2019,

6- Information de l'assemblée générale ordinaire des déclarations d'administrateurs,

7- Pouvoirs.

2019401132SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire exercice 2018

"La Solidarité"

MUTUELLE DE LA SANTE PUBLIQUE

7 rue de Pologne Bab Saadoun - 1005 - Tunis

Le Conseil d'Administration de la Mutuelle de la Santé publique «la Solidarité» convoque tous les Délégués représentant les Adhérents pour participer aux travaux de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2018 qui se tiendra le samedi 9 mars 2019 à l'Hôtel «MAHDIA PALACE» à Mahdia à partir de (15.H) pour discuter l'ordre du jour suivant :

- Lecture des Rapports moraux et Financiers de l'exercice 2018

- Lecture du Rapport des commissaires aux comptes de l'exercice 2018

- Approbation des rapports moraux et financiers exercice 2018

- Approbation du Rapport des commissaires aux comptes de l'exercice 2018

- Quitus aux membres du conseil et aux commissaires aux comptes pour l'exercice 2018

- Amendement de certains articles du règlement intérieur

- Election partielle du conseil d'administration

- Election des trois commissaires aux comptes pour l'exercice 2019

- Questions diverses.

Candidature : Les adhérents désireux présenter leurs candidatures au conseil d'administration et aux commissaires aux comptes pour l'exercice 2019 doivent envoyer leurs candidatures au nom de la Présidente de la Mutuelle de la Santé «La Solidarité» 7 rue de Pologne - Bab Saadoun 1005 - Tunis à partir du 26 Février 2018 au 7 Mars 2019 inclus.

2019T00364SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que la Société "ENNADHAFA 2" dont le siège social est situé à la zone industrielle Dar Chaabane El Fehri 8011 Nabeul, a présentée une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n°377 en date du 18 Septembre 2018 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de fabrication de détergents et de produits de nettoyages, située à la zone industrielle Zriba 4 au lot n°15 du gouvernorat de Zaghouen et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat et de la municipalité.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Zaghouen ou le Président de la Municipalité de Zriba ou le Directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la société SAGAZ dont le siège social est situé rue Pavlov à la zone industrielle Poudrière 1 - 3002 Sfax, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n°517 en date du 7 janvier 2019 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie qui consiste en un dépôt de gaz de pétrole liquéfié en deux

réservoirs fixes d'une capacité unitaire de 4m3, implanté à coté du bâtiment exploité par "Décathlon Tunisie" au complexe commercial "TUNIS CITY" située à proximité de la route nationale n°8 à Cebalet Ben Ammar de la délégation de Sidi Thabet du gouvernorat d'Ariana, conformément aux plans annexés à la demande susvisée et qui peuvent être consultés aux siège du gouvernorat ou de la municipalité.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur d'Ariana ou le président de la municipalité de Sidi Thabet ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la Société "EL BARAKA PLUS" dont le siège social est situé rue Erribat n°7 Sousse ville 4000 Sousse, a présentée une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n°272 en date du 28 juin 2018 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de conservation et de conditionnement des produits de la mer située à proximité de la route nationale n°1 au point kilométrique n°59 d'El Djem du gouvernorat Mahdia et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat et de la municipalité.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Mahdia ou le président de la municipalité d'El Djem ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la Société "ENNADHAFA JUDY" dont le siège social est situé à la zone industrielle Dar Chaabane El Fehri 8011 Nabeul, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n°378 en date du 18 Septembre 2018 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de fabrication de détergents et de produits de nettoyages, située à proximité de la route régionale "RR27" reliant Nabeul à Beni Khiar à la zone industrielle de Dar Chaabane El Fehri du gouvernorat de Nabeul et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat et de la municipalité.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Nabeul ou le Président de la Municipalité de Dar Chaabane El Fehri ou le Directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la Société Zohra Exploitation Eau Minérale et Boisson "Sté Z.E.E.M.B" dont le siège social est situé à Henchir Fatma Ezahra, Salem Ennahdha Mornag 2090 Ben Arous, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n°508 en date du 27 décembre 2018 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de conditionnement des eaux minérales située à proximité de la Route Locale n°565 dérivant de la Route Régionale n°35 (reliant Mornag à Khlidia) à la localité de Sidi Saad de la délégation de Mornag du gouvernorat de Ben Arous et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat et de la municipalité.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Ben Arous ou le président de la municipalité de Mornag ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Avis

Monsieur : Boujelbane Najah B Mansour déclare qu'il a perdu son titre de propriété du terrain a de superficie

6128.80 m² située à Sfax route de Teniour km 12 provenant par acte d'achat du 01/9/1990 enregistré le 31/10/1990 n°5038 par les deux notaires Mziou Mahmoud et Lotfi.

Il souhaite faire un autre qui remplace le premier.

Et celui qui a une contestation se présente par une opposition écrite au Notaire Mziou Lotfi Sfax dans un délai qui ne dépasse pas 70 jours.

2019X00345DIVD2

Avis

Monsieur : Trabelsi Sami B Mohamed déclare qu'il a perdu son titre de propriété du terrain a de superficie 1088m² située à Sfax route de Matar km 12 provenant par acte d'achat du 14/02/1982 enregistré le 8/02/1989 n°545 par les deux notaires Mziou Mahmoud et Karray Mohamed.

Il souhaite faire un autre qui remplace le premier.

Et celui qui a une contestation se présente par une opposition écrite au Notaire Mziou Lotfi Sfax dans un délai qui ne dépasse pas 70.

2019X00346DIVD2

Déclaration de perte

Monsieur Ridha Ben Mohamed Ben Salem Ben Hlima Née à Sfax le 8 octobre 1951 titulaire de la carte d'identité nationale n°00507524 déclare qu'il a perdu l'originale de son titre de propriété de sa maison située à la route de Ain km 6 avenue Habib Bourguiba Sfax et consiste en un titre de propriété fait par les deux notaires Hédi Suissi et Ahmed Chelly daté du 1 juin 1987 et enregistré à Sfax en date de 1 juillet 1987 n°4072. Il veut obtenir une autre copie originale du titre perdu qui tiendra lieu de copie originale, et toute opposition doit être adressée au bureau de notaire Sofiene Ghabri sis à route de l'Aïn km 5.65 Sfax et ce dans un délai de soixante dix jours de la date de la publication au journal officiel de la République Tunisienne. Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2019X00355DIVD2

Nomination du Tuteur

En vertu de jugement n°2362 du Tribunal de 1ère instance de Mednine daté le 12/4/2016 signifié par Maître Abdesslem Mahdhi sous le n° de Procès 15802; Monsieur Mohamed Ben Bechir Ben Taarit nommé Titeur sur son frère Lotfi déclaré invalide par le jugement n°30306 de 7/7/2014.

2019M00125DIVD2

Déclaration de perte

Mme Hanen Ben Ismail (CIN n°05228705), déclare avoir perdu l'attestation de propriété numéro 23510 de l'appartement "Mabrouka" sise Ras Ettabya, Tunis (titre foncier numéro 165413) selon l'attestation de perte numéro 996 datée du 18/9/2018 enregistrée par le poste de police de Borj Louzir Ariana.

2019401114DIVD2

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.



Abonnement au Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -
Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis :** 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637
*** 1002 - Lafayette :** 18 rue d'Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844.002
*** 4000 - Sousse :** Cité C.N.R.P.S rue Rabat – Tél. : (73) 225.495
*** 3051 - Sfax :** Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2 Sfax - Tél. : (74) 460.422

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

Tunis :
C.C.P. N° 17. 001 00000000 61015 - 85
S.T.B. : Thameur 10.000.0000576088.788.79
B.N.A. : Tunis 03. 000 0100115006046 - 07
U.I.B. : Agence Afrique 12 001 000 35 00 701 004/30
A.T.B. : Agence Mégrine 01.100.028 1104 2433 87 90
Attijari bank (Liberté) : 04 1020 024047001997 - 74
B.I.A..T. (Mégrine) : 08 2030 005230 000028 - 29
Attijari bank (Radès) : 04. 1000 094047001039 - 69

Sousse :
S.T.B. : 10 609 089 1004125 788 66

Sfax :
B.I.A.T. : 08 70300044 30 000018 - 67

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus